

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Journal de l'Agriculteur

ET DES  
TRAVAUX DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DU BAS-CANADA

VOLUME V. } Prix 50 Cents par Année. payable d'avance, { NUMERO 2.  
FRANC DE PORT.

Octobre 1857.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. J. PERRAULT,  
Secrétaire-Trésorier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Elève de l'École  
Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester.

### COLLABORATEURS

M. C. SMALLWOOD, M. D. L. L. D.

M. FÉLIX VOGELI,

Médecin Vétérinaire Breveté des Ecoles de France, Ancien Vétérinaire en chef de  
Cavalerie et d'Artillerie, Ancien Professeur d'Hippiatrique, Auteur de plusieurs  
Ouvrages sur l'Art Vétérinaire et Membre de plusieurs Sociétés savantes de France.

TRADUCTEUR, M. T. CHAGNON, AVOCAT,  
Sous-Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

### SOMMAIRE

	Pages
Aux Abonnés.....	39
Association Agricole du Bas-Canada.....	39
Chronique.....	41
Travaux du Mois d'Octobre.....	46
Quelques Remarques sur la Représentation des Races Chevalines et Ovines à l'Exposition Provin- ciale du Bas-Canada, par Félix Vogeli, etc.....	49
Espèce Bovine au Concours Provincial.....	53
Variétés.....	56
L'iguame de la Chine (Dioscorea Batatas).....	57
Extrait de l'Exposé Général de l'Enseignement Agricole de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon.....	61
Sur la Plantation des Pommiers.....	65
Rapport Météorologique Mensuel.....	66
Concours Agricole Provincial de Montréal, Liste des Prix.....	67

MONTREAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR DE MONTIGNY & C<sup>ie</sup> PROPRIÉTAIRES

18 & 20, RUE SAINT-GABRIEL

§ Les lettres non affranchies invariablement refusées.

§ Annonces 6d par ligne, invariablement publiées dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an. On n'a pas droit à plus de deux lignes pour ce prix.

§ Abonnement 2s 6d (50 cents) payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

§ Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement d'un an, autrement ils seront censés continuer pour une autre année.

§ Extrait de la loi concernant l'Agriculture, 20 Victoria, Chap. 32, Section 15: " Si les dites Chambres ou aucune d'elles publie un Journal mensuel etc., il sera du devoir des Sociétés d'Agriculture qui reçoivent une part de l'allocation publique de donner avis du temps et du lieu de leurs Exhibitions dans les journaux ainsi publiés ou adoptés, par les dites Chambres respectivement."

## IMPRIMERIE DE MONTIGNY & COMPAGNIE

18 & 20

Rue

Saint-Gabriel

Vis-à-vis

L'HOTEL DU CANADA

MONTREAL



18 & 20

Rue

Saint-Gabriel

Vis-à-vis

L'HOTEL DU CANADA

MONTREAL

Nous prenons la liberté d'informer le public que nous avons maintenant en main l'assortiment le plus complet de types, fleurons, vignettes, ornements et caractères typographiques qu'il y ait en Canada, et que nous nous trouvons plus en mesure que par le passé d'exécuter, sous le plus court délai, et de la manière la plus finie, l'impression de **LIVRES, JOURNAUX, PAMPHLETS, CIRCULAIRES, CARTES DE COMMERCE, DE VISITE ET D'ORDREMENT, ETIQUETTES DE TOUTES SORTES EN OR, EN ARGENT ET DE TOUTES COULEURS, FACTURES, CONNAISSEMENTS, LETTRES FUNERAIRES, AFFICHES, Etc.**, ainsi que des Blancs de toutes sortes pour les Cours de Circuit, les Cours des Commissaires, les Avocats, les Notaires, les Arpenteurs, les Huissiers, les Municipalités, etc. Les Secrétaires-Trésoriers des Municipalités et Messieurs les Avocats et Notaires résidant à la campagne qui voudront bien nous honorer de leurs commandes, soit par la poste ou autrement, pourront être certains que toute diligence sera faite pour expédier les ordres qu'il nous auront transmis sous le plus court délai. Nos Ateliers sont munis de Presses Mécaniques mues par la vapeur, qui nous permettent d'exécuter, dans le plus bref délai possible, tous les ouvrages qui ont trait à notre profession, depuis les plus grands modèles jusqu'aux plus petits. Nous nous chargerons d'entreprendre, soit à nos frais, soit à ceux des auteurs, la publication de toutes oeuvres Didactiques, Scientifiques, Littéraires ou Politiques qu'on voudra bien nous commander.

Journal de l'Agriculteur.  
 MONTRÉAL, OCTOBRE 1857.

AUX ABONNES.

Le désir que nous avons, de rendre cette publication aussi intéressante que possible, nous engage à publier toutes les matières qui ont été préparées pendant le mois, dans une livraison de 48 pages au lieu de 24 que nous étions tenus de donner à nos lecteurs

Nous espérons que nos efforts seront appréciés par nos abonnés et qu'ils voudront bien nous aider par tous les moyens en leur pouvoir à répandre ce journal.

DE MONTIGNY ET CIE.

ASSOCIATION AGRICOLE

DU BAS-CANADA.

Conformément à l'Acte 20 Vic., chap. 42, vendredi, le 18 septembre, les membres de l'association agricole du Bas-Canada se réunirent au bureau du secrétaire, sur le champ même du concours provincial agricole.

En vue de l'absence de M. A. Polette, M. P. P., Président de l'association, M. J. Logan, vice-président, fut appelé au fauteuil.

Présents, MM. J. Yule, Président de la Chambre d'Agriculture, Major Campbell, J. O. Chauveau, P. E. Dostaler, M. P. P., B. Pouroy, J. O. A. Turgeon, Prof. Dawson, membres de la chambre d'Agriculture, J. Laporte vice président de l'association agricole.

Présidents, vice présidents et délégués des sociétés d'Agriculture de cantés.—MM. A. Knapton Terrebonne, Dr. Smallwood Laval, M. De Blois Richelieu, H. Desrivières Missisquoi, Ch. Pennoyer Compton, W. Bou Jacques-Cartier, C. A. Bailey, J. Jones Argenteuil, T. Wallace Sheffield, S. Beau Stanstead, P. La-

belle M. P. P., Laval, L. Beaudry Hochelaga, Cap. Rhodes Mégantic, A. Knowlton, McGregor.

CHAMBRE DES ARTS ET MANUFACTURES.

MM. W. Rodden, Chs. Garth, D. Brown, J. W. Weaver.

Les motions suivantes furent alors proposées :

Par le Major Campbell secondé par le Dr. Smallwood :

Que M. J. Logan soit le président de l'association agricole pour l'année 1857-58 adopté à l'unanimité.

Par Phon. P. J. O. Chauveau secondé par M. Chs. Garth : Que M. Joseph Laporte M. P. P., soit élu Vice Président adopté à l'unanimité.

Par M. C. A. Bailey secondé par M. W. Rodden : Que Phon. Hollis Smith, Sherbrooke, soit le second Vice Président.

En amendement par M. John Yule, secondé par J. Wallace, qu'on élise un vice-président, membre de la chambre des arts et manufactures. La chambre refuse ce honneur.

En amendement par M. P. J. O. Chauveau secondé par M. Dostaler : Que M. Dalaire de Pointe Lévi soit élu Vice Président, l'amendement est mis aux voix, 4 de majorité contre. L'Hon. Hollis Smith est alors élu le Vice Président de l'association agricole.

Par M. McGregor, secondé par M. Jones :

Que le prochain concours provincial agricole soit fixé à Montréal ; les mercredi, jeudi et vendredi de la dernière semaine de Septembre.

En amendement par M. Dostaler secondé par M. Turgeon qu'il soit fixé à Québec.

M. Turgeon et Phon. P. J. O. Chauveau parlèrent en faveur de l'amendement. Capt. Rhodes, et M. W. Rodden contre. L'amendement fut alors mis aux voix et rejeté, et la motion a été adoptée par la majorité.

Par M. F. Beaudry secondé par le Dr. Smallwood :

Que les présidents et vices présidents des deux chambres constituent le comité local pour le concours prochain, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre. Adopté à l'unanimité.

Par M. W. Rodden secondé par le Capt. Rhodes : Que la chambre d'agriculture adresse des pétitions aux trois branches de la législature pour demander le pouvoir de choisir un endroit permanent pour le concours provincial annuel : adopté à l'unanimité.

Il fut alors *Résolu* : Que l'association agricole doit des remerciements à MM. J. Logan et J. Laporte pour la manière habile dont ils se sont acquittés de leurs devoirs de Vice Présidents pendant l'année écoulée.

*Résolu*—Que l'association doit des remerciements aux membres du comité local surtout à M. D. Brown pour le zèle infatigable qu'il a déployé pendant tout le temps de l'exposition.

Proposé par le Major Campbell secondé par M. J. Laporte que le Dr. Smallwood soit appelé au fauteuil ; adopté.

Par M. John Yule secondé par M. Dostaler que des remerciements soient votés à M. Logan, pour avoir présidé l'assemblée.

Par Ordre,

J. PERRAULT,  
Sec.-Trés. de l'association agricole.

## CHAMBRE D'AGRICULTURE

DU BAS-CANADA.

Montréal, Vendredi, 18 Sept. 1857.

La Chambre s'assemble aujourd'hui, au bureau du secrétaire, sur le champ même du concours à 3 P. M.

Présents, MM. John Yule, Président, Major Campbell, C. B., J. O. Chauveau, P. E. Dostaler, M. P. P., B. Pomroy, J. O. A. Turgeon, membres de la Chambre d'Agriculture.

Le Président ayant pris le fauteuil

le secrétaire soumit aux décisions de la Chambre les protêts suivants.

Un protêt de M. Laporte, se plaignant de ce qu'une truie à lui appartenant n'avait pas été primée : " La Chambre ne peut pas intervenir dans les décisions des jurés qui n'ont pas fait mention de cette truie dans leur rapport, pas plus que dans le cas de M. G. Drummond et de ses fourches à fumier."

Un protêt de M. S. K. Benton, au sujet d'un taureau de deux ans, qui n'avait pas été entré selon les règles de l'association.

Les formalités n'ayant pas été remplies, l'animal ne pouvait pas concourir.

Un protêt de M. J. Dodds, qui ne veut pas être porté comme remportant le 3me prix des brebis âgées, parce que les brebis qui lui ont mérité cet honneur ne devraient pas entrer dans cette section. Voir le rapport M. R. N. Watts pour réponse. (Page 77.)

Par Ordre, J. PERRAULT,  
Secrétaire-Trésorier de la chambre d'Agriculture du B. C.

## RAPPORT DES JURYS.

### INSTRUMENTS ARATOIRES.

—C'est avec plaisir que les juges se voient forcés d'attirer l'attention du Bureau d'Agriculture sur les nombreux articles de qualité supérieure exhibés par les manufacturiers suivants : James Patterson de Montréal, C. E. ; J. Teller & sons de Chambly, C. E. ; C. Brooks de Lennoxville C. E. ; J. Drummond & Co de Kingston, C. W. ; D. F., Jones & Co de Gnannoque C. O., et aussi la collection d'instruments d'agriculture envoyée par William Evans, de Montréal, comprenant : Charrues, Cultivateurs, Hoes à Cheval, Herses, Coupes-paille, Coupes-racines, Barattes, Jongs, etc., etc., des Manufactures de Nourse, Mason & Co de Quincy Hall, Boston.

Nous désirons aussi faire mention

d'une machine de construction nouvelle pour déblayer la neige sur les chemins d'hiver et qui a été exhibée par les syndics des chemins à l'arrière de Montréal. Si elle fonctionne bien, cette machine devra être considérée comme une invention des plus utiles, tant à cause de l'importance du travail qu'elle aura à faire, qu'à cause de l'imperfection des machines qui ont été jusqu'ici mises en usage.

Un essaim d'abeilles nous a été montré, sous une ruche de construction nouvelle, par une personne venue des Etats-Unis, qui avec les explications intéressantes et instructives que nous a donné l'exposant nous a paru digne de recommandation.

Les juges éprouvent de plus beaucoup de plaisir en voyant le grand nombre d'objets exposés par les Manufacturiers suivants :

James Patterson, Montréal ; J. Telfer & Sons, Chambly ; C. Brooks, Lennoxville ; J. Drummond et Campsby et Co, Kingston ; D. F. Jones et Co., Guanoque C. W.

A. N. BURNHAM,  
J. S. SOMERVILLE,  
Wm. PARRY.

Le dix neuf étant le jour désigné pour éprouver les qualités des différentes machines à couper et à faucher, la terre de M. Kidd de la Petite-Côte fut choisie pour les essayer. Deux machines seulement se présentèrent au concours, l'une fabriquée par MM. Paige et French de Montréal, l'autre appartenant à M. Hedley de la rivière St. Pierre de la fabrique de Walter A. Wood ; George Hagar, agent à Montréal. Le premier essai fut fait sur un champ de blé bien adapté à cet effet.

Nous constatons avec plaisir que toutes deux ont bien fonctionné et bien fait leur ouvrage. La machine à couper de M. Hedley plaçait les javelles d'un côté ce qui permettait à la machine de revenir sur elle-mê-

me sans déranger le grain ; celle de MM. Paige et French déposait les javelles derrière la machine, et exigeait plusieurs personnes pour enlever le grain pour permettre aux chevaux de repasser.

Le second essai fut fait dans une prairie d'herbe du printemps et mal disposée pour éprouver leurs qualités comme machines à faucher ; cependant toutes deux ont bien fait leur ouvrage et entièrement à notre satisfaction. Nous avons accordé le premier prix à la machine de M. Paige et French parce qu'elle coupe plus ras et qu'elle est plus facile à tirer.

James Somerville.  
John Drummond.

## CHRONIQUE.

Le Concours provincial agricole a été le grand événement du mois qui vient de s'écouler. Nous ne pouvons en donner un meilleur aperçu général qu'en reproduisant les extraits suivants du *Peys* et du *Herald* :

“Jeudi, l'exposition provinciale fut ouverte au public. Vers huit heures du matin, une masse de curieux se pressait vers l'enceinte.

“Vers neuf heures, on les comptait par milliers. Les grandes rues du Griffintown étaient encombrées de gens en voiture ou à pied ; et à partir du pont Wellington, le peuple affluait de partout vers la gare du Grand Tronc. Nombreux étaient les citadins, mais plus nombreux encore peut-être les étrangers. Depuis mardi, ils arrivent par essaim dans notre ville. Non seulement la plupart des hôtels regorgent de voyageurs, mais les maisons particulières sont pleines et nous connaissons des visiteurs qui n'ont pu trouver de places dans les auberges.

“La campagne environnante avait donc déversé tous ses habitants dans nos murs.

“La race chevaline, si noble, si estimée, la gloire du Canada est parfaitement représentée par cent cinquante de ses membres. On ne peut se lasser de contempler les vigoureux étalons qui y figurent. Ces animaux sont pour la plupart, dit-on, des Clyde, demi-sang. Ils descendent d'une race introduite il y a quelques années par M. Dods, de la Petite-Côte. Ils sont excellents pour le trait et seront un jour très recherchés par nos voisins d'au-delà de la ligne 45. Parmi eux, les connaisseurs apprécient fort bien deux animaux appartenant, l'un à M. Archambault, et l'autre à M. Muir, du Sault au Récollet. M. Th. Bennett, de New-Glasgow, a exposé un cheval canadien pur sang que l'on évalue à \$400. Cette exhibition, ainsi que celle des bêtes à cornes, sa voisine, est, nous le répétons, digne d'éloges.

“Le nombre des bêtes à cornes s'élève à près de deux cents. Une partie est le fruit de l'importation ou descend d'animaux importés. Les races Ayshire et Durham semblent dominer. Les Devons sont rares. Un des meilleurs a été exposé par M. Hurlbut, des townships de l'Est. Le taureau de la Société Agricole, celui de M. Sevarly de Ste. Thérèse valent la peine d'être examinés. Le dernier a trois ans et pèse 1,521. M. Logan contribue grandement au développement de l'exposition. Il y a fait conduire quatorze têtes de bétail, sept vaches, trois génisses et quatre veaux. Quelques bœufs de labour se montrent dans ce département. On juge que la paire amenée par M. Vincent de St. Amant l'emporte sur les autres.”

Le *Herald* nous a donné une description exacte du département horticole.

“En entrant sous la tente, le visiteur a devant lui une longue table sur laquelle sont disposés dans une diversité et un ordre tentateur des

raisins, des pêches, des brugnons— beaux fruits entremêlés de belles fleurs.

“Les espaces dans la longueur de la table étaient marqués par des pyramides et des colonnes composées principalement d'asters, qui s'élevaient à la hauteur de huit ou neuf pieds de leurs piédestaux de même matière. L'extrémité de la table était ornée d'une grande étoile faite avec des pointes d'aster sur un fond de sable noir très fin. Des guirlandes de fleurs, de baies et de feuilles fraîches étaient aussi suspendues sur cette table. Sur les tables de côté on voyait une très belle collection de belles pommes qui réunissait toutes les variétés de cet excellent fruit. Derrière la première table centrale se trouvait une fontaine jouant constamment sur des mousses et des fleurs. Les figures de cette fontaine ont été magnifiquement bronzées par M. Hunt, peintre, à titre de contribution à l'exposition. Derrière la fontaine se dressait un carré de plantes de serre d'environ quarante pieds sur dix et s'élevant presque au sommet de la tente. Toute cette collection choisie de botanique tropicale, sortait des serres de MM. Ferrier et l'orange.”

Pour nous, les chevaux, surtout les chevaux de gros trait et de trait léger, étaient ce qu'il y avait de mieux. Le Canadien pur aussi bien que croisé avec le Clydesdale sont admirables. Mais je ne veux pas empiéter sur le terrain de notre excellent collaborateur M. Félix Vogeli qui a bien voulu se charger de la revue des espèces chevalines et ovines. Pourtant qu'on me permette de rappeler ici, ce que dit Dombasle à l'adresse des partisans fanatiques du pur sang, qui sans s'inquiéter des besoins de l'agriculture et du commerce, ne voudraient voir partout que des chevaux légers.

“Le limonier de charrette, c'est la tête de Méduse pour MM. du Jockey

Club, mais ils ne sont pas en état de le comprendre ce valeureux animal qui, sans cesse aux prises avec les ébranlements d'une masse de 10,000 livres, tire dans les montées plus fort que tous les autres, qui supporte seul toute la charge dans les descentes, qui développe chaque jour plus de véritable vigueur que le cheval de Phippodrome, qui succombe sous le poids de la fatigue avant l'âge, mais après avoir rendu au pays plus de services que tous les chevaux de pur sang."

Le grand nombre de nos chevaux n'ont pas aujourd'hui assez de poids pour les travaux de l'agriculture et les besoins du roulage. A mesure que notre sol s'épuise, l'on sent la nécessité de donner à la terre des façons plus complètes, des labours plus profonds qui demandent plus de force.

Passons à l'espèce bovine : les animaux les plus remarquables dans cette classe étaient de la race d'Ayrshire. M. James Logan, le président actuel de l'Association Agricole, a justement remporté les premiers prix pour ses animaux importés. Qu'on nous permette de le remercier ici, au nom du public agricole, de son zèle pour tout ce qui est agriculture. Nous ne craignons pas d'avancer que la ferme de M. Logan est une des mieux tenues dans le pays. Ses cultures de plantes sarclées : betteraves, pommes de terre et navets, sont certainement modèles; surtout les navets et les betteraves, dont l'apparence magnifique promet un rendement énorme. La vue de ces plantes fourragères seules suffirait pour nous expliquer le "bon état" des animaux de M. Logan. Les veaux, nourris au baquet, reçoivent un supplément de graine de lin jusqu'à ce que l'estomac soit assez développé et assez puissant pour contenir et digérer les aliments plus grossiers. Aussi quelle différence entre les veaux de M. Logan et les veaux sevrés trop tôt que l'on voit, dans nos champs, brouter

l'herbe d'un maigre pâturage.

Peut-être pourrait-on reprocher aux vaches de se rapprocher trop de la conformation des animaux d'engrais.

Les Durhams, Devons et Hereford étaient représentés par des animaux qui attestaient de leur peu d'aptitude à soutenir notre climat et à profiter des maigres fourrages de notre culture.

Venaient ensuite les races croisées ou pures canadiennes. Les vaches canadiennes étaient assez mal représentées; pourtant il n'en manque pas de très-belles comparables aux Ayrshire les plus parfaites. Comme laitière, la race canadienne est certainement bonne, elle descend des races bretonnes et normandes les deux races les plus réputées en France pour produire un lait abondant et surtout riche. Nous le dirons avec détails dans notre "étude des races bovines au concours provincial agricole" au prochain numéro. L'Ayrshire n'est que le type de la vache laitière, mais dès qu'une vache est laitière, elle se rapproche de ce type jusqu'au point de les confondre. C'est ainsi que nous avons vu, dans les pâturages qui avoisinent la promenade d'Autois, à Amiens, et dans une grande partie du Nord de la France, des vaches, se rapprochant tellement de l'Ayrshire par leur conformation, que nous eussions délié le connaisseur le plus habile d'en faire la différence. Et ce fait se répète assez souvent ici.

Pour les races ovines, nous devons dire qu'il était difficile d'en juger avec l'épaisse toison qui les couvrait. Ainsi habillé, le bélier le plus défecueux paraîtra large, bien musclé, le volume que lui donne sa toison fera oublier son ossature grossière. Pour en juger, il eut fallu manier chaque animal et la tâche eût été trop longue. Dans tous les concours où nous avons assisté, les béliers étaient toujours tondus, et dans le cas de trois



brebis, il y en avait deux de tondues et une avec sa toison. De cette manière, il était facile de juger de l'aptitude de l'animal à produire, soit de la laine, soit de la viande.

L'espèce porcine était très-bien représentée, et nous pouvons affirmer que nous avons aujourd'hui tout ce que nous pouvons désirer comme grande et comme petite race.

Dans la classe des instruments aratoires également, nous pouvons dire que nous avons là les meilleurs modèles de charrues, de butteurs, de herses, de houes à cheval, de rateaux, de cultivateurs et de machines à battre, de tarares (cribles) etc., dont nous donnerons un rendu-compte détaillé dans notre prochain numéro.

Nous apprenons avec plaisir le succès de la charrue à vapeur de Romaine, notre compatriote, de Peterborough, Haut-Canada. Nous avons pu voir cette machine à l'Exposition universelle de Paris où nous fîmes la connaissance de M. Romaine. Par un défaut de détail dans le générateur, l'instrument ne pouvait fonctionner que quelques minutes; mais il était facile de juger de tout l'avenir d'une pareille invention. Deux années de perfectionnements, dans les ateliers de Croskill, le fameux constructeur Anglais, en ont fait un instrument bientôt indispensable dans toutes les grandes fermes. Aussi félicitons-nous notre compatriote, au nom du public agricole, d'une invention dont tout le Canada doit être fier. Voici, d'ailleurs, ce qu'en dit un correspondant du *Hull Advertiser* :

« Nous avons vu la machine, inventée et brevetée par M. Robert Romaine, et nous n'hésitons pas à dire qu'elle a tout ce qu'il faut pour réussir; elle labourait à une profondeur de 9 à 12 pouces et pulvérisait le sol d'une manière beaucoup plus satisfaisante que ne pourrait jamais le faire des labours et des hersages répétés. M. Romaine affirme qu'il peut

en un seul jour labourer de 6 à 8 arpents de terre à une profondeur de 9 pouces. La profondeur du labour peut varier de 9 à 16 pouces, bien entendu que, la profondeur augmentant, la surface labourée par jour diminue.

En arrière de la charrue s'adaptent des semoirs qui répartissent la semence ou l'engrais, de sorte que l'on peut à volonté ensemercer ou fumer le champ en même temps qu'on le laboure.

Un volant et une poulie font de la charrue une locomotive que l'on peut employer, à battre, à mouëdre, à élever les eaux, en un mot à tous les travaux de ferme demandant de la force. Ce qu'ont fait les moissonneuses pour hâter la coupe des blés, la charrue Romaine le fera pour hâter les façons données au sol. Mieux que cela; cette machine est destinée à élever l'intelligence de l'ouvrier agricole. Au lieu d'exiger de la force brute seule, elle exigera de l'intelligence pour la conduire.

La charrue Romaine ne laboure pas, elle bêche et fait d'un sol dur une terre de jardin en faisant d'un seul bêchage ce que ne saurait faire 2 ou 3 labours et des hersages répétées; elle tourne sur la *forrière* avec moins de place et en moins de temps qu'il n'en faut à une charrue attelée de chevaux. Elle est simple dans ses détails, facilement conduite, et donne un travail parfait.

Il a été fortement question à la dernière assemblée de l'Association Agricole de constructions permanentes à Montréal ou à Québec et de répéter annuellement dans la même localité, le concours provincial agricole. On a parlé pour et contre. Contre, on a dit avec raison que si Montréal était choisie, les cultivateurs de Québec et plus bas auraient rarement occasion de profiter du concours; pour, qu'à Montréal seulement on avait des concours passables. Pour nous, nous croyons qu'il y au-

rait moyen de contenter tout le monde en établissant des constructions permanentes sur un point central du pays avec communications faciles. Là, on pourrait utiliser les constructions en y logeant le bétail et en emmagasinant les produits de la ferme qui leur serait annexée ; sur cette ferme seraient cultivées des récoltes spéciales prêtes à l'époque du concours pour l'essai des différents instruments exposés. On pourrait y faire une culture modèle et chaque année les cultivateurs de tout le pays se réuniraient là pour juger de ses résultats, les discuter. Ce n'est là qu'une ébauche de tout un grand projet dont les résultats seraient incalculables. L'espace nous manque pour le développer aujourd'hui, mais nous tenons à avertir nos cultivateurs du bas du fleuve, du préjudice qui pourrait résulter pour eux de la permanence du concours provincial sur un point peu central.

Nous recevons d'un de nos abonnés M. L. H. Huot de Matane les notes suivantes sur les récoltes de cette année, dans le comté de Rimouski :

La récolte du foin a été *moyenne*, ou peut-être un peu mieux. Tous les grains en général, produiront beaucoup. La mouche n'a fait que peu de dommages au blé. La grosse orge est abondante et très belle. L'orge mondée est supérieure de toutes manières aux années précédentes. L'avoine rendra beaucoup, et la semence de ce printemps nous semble être presque le double de l'année dernière. La patate, cet important tubercule pour les masses, est encore, cette année, la victime de cette maladie sans nom qui la visite depuis plusieurs années, en Canada. Je crains de mentir en disant que la récolte sera réduite d'une bonne moitié. Les légumes sont bien beaux ; mais l'exploitation en est trop petite dans notre comté.

Les récoltes généralement sont bien avancées, et sans une pluie de trois jours que nous avons eue, tout le blé serait à peu près rentré. Toutefois il fait un grand vent depuis le matin, qui aidé par le soleil quoi-

que pâle, séchera bientôt les grains coupés et qui sont à la pluie depuis trois jours.

Dans votre prochain numéro je répondrai à la question suivante : (d'après mon expérience personnelle,) savoir : Les patates plantées l'automne lèveraient-elles le printemps suivant, et arriveraient-elles à maturité avant celles qui sont plantées le printemps ?

Voilà un exemple à suivre. Il est fâcheux que les présidents et les secrétaires de nos sociétés d'agriculture de comté ne se fussent pas un devoir de nous adresser un rapport mensuel de l'état de la récolte, des nouveaux modes de culture, etc. C'est alors que la lecture de notre journal deviendrait vraiment intéressante et profitable pour tous. Nous félicitons M. Huot de son initiative et en réponse à la question, nous dirons que depuis plusieurs années, on a reconnu en Europe que les tubercules que produisent les plantations faites en automne étaient moins altérées par la maladie. Ainsi les rapports adressés à M. Lindley en 1849 constatent par les chiffres suivants, l'importance des plantations faites en Angleterre à l'automne. Plantations à l'automne 25 par 100 de récoltes saines. Plantations au printemps, seulement 5 par 100. Des résultats semblables ont été obtenus en France. Les tubercules doivent être entiers et de variété très hâtive, il faut les placer à une profondeur de 9 pouces, pour que les gelées ne puissent les atteindre. Une fumure en couverture les protège également bien. Le terrain sera bien égoutté, et avec tous ces soins on peut compter sur une récolte beaucoup plus tôt prête pour l'arrachage.

Nous recevons la lettre suivante, à laquelle nous répondons avec plaisir :

18 Septembre, 1857.

M. Jos. Perrault, Rédacteur du Journal de l'Agriculteur.

Monsieur.

Comptant sur votre obligeance, je viens

vous prier de vouloir bien me fournir par lettre, ou par la voie de votre journal, une liste des ouvrages sur l'agriculture que vos études et vos connaissances spéciales, vous font regarder comme les plus propres à diriger les Membres d'un Institut d'Artisans qui vient d'être fondé dans notre localité, dans la voie du progrès Agricole.

En daignant nous fournir les renseignements que nous demandons, vous pourrez compter sur la reconnaissance de l'Institut en corps et sur celle de

Votre obéissant serviteur,

UN ABONNÉ.

C'est une excellente idée que d'introduire dans les salles de lecture de nos campagnes quelques bons traités d'agriculture ; nous ne pouvons conseiller un meilleur choix que le suivant.

Musée rustique du 19 <sup>ème</sup> siècle,	5 Vol.
Cour d'Agriculture de Gasparin,	5
Bibliothèque du cultivateur.	7
Fermage,	1.
Métayage,	1.
Éleveur des bêtes à Cornes,	1.
Conseils aux Agriculteurs, Dezemen,	1.
Constructions rurales, Drainage,	1.
Guide du Cultivateur Améliorateur,	1.
Le bon Jardin,	1.
Principe de la culture améliorante,	1.
Higiène vétérinaire, Mayne,	2.
Economie rurale de Boussingault	2.
Maison Rustique des dames,	2.
L'intérieur du cheval, par Le Coq.	1.
Cours complets de Schwertz,	4.
Culture Maraichère, Courtois Gérard,	1.
Le Matériel Agricole,	1.

J. P.

### TRAVAUX DU MOIS D'OCTOBRE.

Les récoltes de céréales sont terminées, et déjà le grain nouveau a cours sur les marchés. Le temps que nous avons eu depuis six semaines, avec ses alternatives de pluie et de beaux jours, rend précieux, plus que jamais, les conseils que nous donne M. Emilien Dupont, dans son excellent essai sur la culture du blé, conseils qui sont applicables à toutes les céréales.

“ Ce n'est point la mouche à blé, ni la rouille, ni les autres maladies que je viens de décrire qui ont fait

périr plus d'un tiers de la récolte de 1855 dans le Bas-Canada, mais bien la germination du grain dans la javelle.

“ La prudence et les pertes déjà essayées devraient donc engager le cultivateur à ne jamais étendre son blé, en le coupant, sur la terre nue, comme c'est souvent le cas, pour attendre ainsi une dessiccation convenable de la paille avant de l'engranger. Pour peu que la chaleur et les pluies deviennent alors fréquentes, quelques jours peuvent suffire pour entraîner une décomposition partielle du grain et le porter à germer. Le cultivateur se verra dans ce cas obligé de retourner souvent de grandes étendues de javelles pour s'opposer au progrès du mal, mais outre la perte qu'il encourra alors par l'égrainage du grain dans ce mouvement, il ne fera que le retarder faiblement si le temps continue à être chaud et humide. Le moyen de parer à tous ces inconvénients sera de toujours mettre le grain en *meulons* ou *moyettes*. Ajoutez que les moyettes vous permettront de couper votre grain 4 ou 5 jours avant sa complète maturité et d'en augmenter ainsi considérablement la qualité. Car si en laissant en javelles le blé coupé encore un peu vert on le détériore quant à sa qualité, au contraire en le mettant en moyettes on augmente le poids et le coulant du grain. Le blé ne peut parvenir à sa parfaite maturité sur pied qu'au détriment de la farine, car l'écorce du grain prenant alors plus d'épaisseur devra fournir plus de son. Suivant MM. J. Gasparin et Thibault-Houdellière, agriculteurs français qui ont expérimenté la chose, le blé mis en moyettes ne gagne pas moins de 4 à 5 livres en poids par minot, et de 12 à 15 livres de farine par quintal.

“ Les moyettes peuvent se construire de différentes façons ; voici celles que j'ai vu le plus souvent employées et que je crois les plus économiques.

“ *Moyettes coniques*.—Placez une

gerbe debout autour de laquelle vous en placerez quatre autres en leur donnant un peu de pied, puis vous remplirez les intervalles au moyen de quatre autres gerbes de manière à compléter le cercle, en renfermant la gerbe centrale. Une dixième gerbe, liée au pied et d'une plus forte dimension que les premières, renversée sur le tout, formera le chapeau. Les gerbes à l'exception de cette dernière ne doivent avoir guères plus d'un pied de diamètre.

“ *Moyettes en biseaux*.—Vous prenez dix gerbes que vous placez sur deux lignes parallèles et que vous faites tenir debout en les réunissant par l'épi et en leur donnant un peu de pied. Réunissant alors deux autres gerbes par un bon lien, vous les placez sur les premières de manière à ce que, se touchant par le pied, elles se répandent de chaque côté en inclinant l'épi vers le sol. Les moyettes de cette dernière façon qu'on appelle aussi *quintaux* en certains endroits, sont peut-être plus que les premières capables de résister au vent, en ce qu'elles lui offrent un libre passage dans l'écartement du pied des gerbes mises en lignes parallèles. Pour mettre ainsi le grain en gerbes au moment du coupage, il faut qu'il ne contienne que peu de mauvaises herbes, autrement il serait nécessaire de le laisser en javelles un jour ou deux. La confection de ces petites gerbes est d'une exécution facile et rapide pour les personnes un peu exercées à la chose ; une seule meche de grain suffit pour le lien.

“ *Moyettes à javelles*.—Les moyettes à javelles ont cet avantage sur les moyettes à gerbes qu'elles peuvent être faites en tout temps et dans quelque état que se trouve le blé, sec ou humide, propre ou rempli d'herbes. Voici comment il faut procéder. Prenez un piquet d'environ quatre pieds, pointu par le bas, et percé de deux trous dans le haut, l'un au-dessus de

l'autre, de trois pieds de longueur que vous passez dans ces trous puissent former un croisillon. Vous placez les javelles dans les angles de ce croisillon en les écartant du pied à mesure que vous vous éloignez du centre, de manière à former un cône d'environ 4 à 5 pieds de diamètre à sa base. Puis retirant vos baquettes et enlevant votre piquet, vous reconverrez le tout d'un chapeau que vous formez d'une gerbe renversée. Des moyettes de cette dernière façon peuvent se faire sans inconvénient même avec du grain mouillé. Si l'on craint des vents violents, on peut entourer le cône d'un lien de paille un peu au-dessous de l'épi.

Dans des moyettes bien faites, le grain peut se conserver des mois entiers et par tous les temps ; et leur confection dans tous les cas exige guères plus de temps et de travail que l'engergage qui se trouve alors fait.”

Les travaux du mois se résument dans l'arrachage des récoltes racines, patates, betteraves et carottes.

*Patates*.—L'arrachage se fait lorsque les feuilles sont sèches et toujours par un beau temps. Les tubercules se conservent mieux et la terre ne s'y attache pas. L'arrachage se fait le mieux à la “houe fourchue,” que nous ne saurions mieux décrire qu'en l'appelant une grande pioche à deux dents et à manche court. L'ouvrier qui arrache les patates se place dans un sillon, de manière que le billon dans lequel sont les tubercules à extraire, soit à sa gauche. D'un seul coup il enlève une touffe et ramène ses tubercules dans le sillon où il est placé, les sépare et les jette de l'autre côté du billon sur lequel il opère. Ce travail terminé, il fouille de nouveau le sol pour s'assurer s'il à arraché tous les tubercules de la première touffe, fait un pas en arrière et arrache un second pied de patates. Arrivé à l'extrémité du billon, il tourne à gauche et arrache la ran-

gée qui suit celle qu'il vient d'enlever. Les tubercules de cette seconde ligne sont déposés dans le sillon qui a reçu ceux de la première et qui est encore à la gauche de l'ouvrier. Un enfant ramasse les patates et les dépose ça et là en tas, pour rendre le chargement plus prompt.

L'arrachage à la fourche ne se fait que sur les terres légères ou meubles, à la charrue, quelques soient les précautions prises par le laboureur, il arrive presque toujours qu'une certaine quantité de tubercules restent enterrés dans le sol. On évite cet inconvénient, en faisant passer suivant la largeur et la longueur du champ, une herse à dents de fer, ou encore mieux un scarificateur à dents rapprochées, on ramène ainsi à la surface les tubercules enfouis. On a pu voir au concours une charrue ordinaire muni d'un versoir à claire-voie, destiné à séparer les tubercules de la terre, celle-ci passe à travers du versoir, tandis que les patates sont réunies en ligne sur le côté droit de la raie ouverte. Cette charrue est fort en usage dans les contrées sablonneuses de l'Angleterre.

Lorsque les patates arrachées ont été réunies en tas, on les laisse ainsi sur le champ pendant quelques jours, en ayant soin de les couvrir le soir de feuilles, pour les préserver de l'action des gelées de la nuit. Chaque matin, si le temps est beau, on les découvre afin qu'elles subissent l'action de l'air et du soleil, qu'elles se ressuient et se conservent mieux. Mises en cave ou dans des celliers on doit les visiter de temps à autre. Si la masse offre des indices de fermentation, il faut séparer immédiatement les patates altérées que l'on fera consommer de suite par les pores.

Pour l'arrachage des betteraves et des carottes, le procédé est à peu près le même. Si on attend les pluies d'automne pour les récolter non seulement l'arrachage, le nettoyage et le charoyage deviennent plus difficiles

mais, on emmagasine des racines chargées de beaucoup d'eau et susceptibles de mal se conserver. Plus les betteraves sortent de terre plus elles sont susceptibles de souffrir de la gelée. Les deux modes d'arrachage sont avec la bêche, ou avec la houe fourchue. On enfonce la bêche à quelques pouces de la betterave ou de la carotte, puis on baisse le manche vers le sol, de manière à soulever la terre et les betteraves qu'un enfant tire en même temps par les feuilles et déracine entièrement.

A Grignon l'arrachage des 80 arpents de betteraves récoltés annuellement se fait avec la houe et de la manière suivante. L'ouvrier détermine à vue d'œil un carré de 30 pieds de côté, il se met au milieu et arrache 8 ou 9 betteraves qu'il enlève, l'endroit ainsi nettoyé sert alors à entasser les feuilles qu'il récolte immédiatement à l'aide d'une faucille sur toutes les betteraves incluses dans le carré de 30 pieds de côté. Lorsque toutes les betteraves ont été ainsi dépouillées de leurs feuilles, l'ouvrier commence l'arrachage, cette opération terminée il prend les betteraves deux par deux, les choque légèrement l'une contre l'autre, pour les débarrasser de la terre adhérente, sans toutefois les meurtrir et les jette à côté du tas de feuilles. On les laisse ainsi jusqu'au soir pour les faire ressuyer et alors si on ne peut les rentrer on les couvre du tas de feuilles qui les préserveront de la gelée, de la rosée ou de la pluie.

Voici l'époque des labours; nos cultivateurs, immédiatement après leurs récoltes de céréales ne devraient avoir rien de plus pressé que de mettre leurs charrues à déchaumer, et à préparer ainsi le sol pour la nouvelle récolte. Tant que les mauvaises herbes sont couvertes par une récolte, il ne pousse que des racines traçantes, mais aussitôt après la récolte, les racines pivotent et deviennent très difficiles à détruire. Il faut donc les

prendre immédiatement outre qu'en agissant ainsi on favorise la germination d'une multitude de mauvaises herbes dont les graines seront ainsi détruites par le second labour avant l'hiver, au grand avantage de la récolte à venir.

En tous cas le cultivateur ne devra pas oublier les avantages des labours d'automne faits par un temps convenable; les gelées de l'hiver pulvériseront la terre gratuitement et beaucoup mieux que toutes les façons qu'il pourrait lui donner. La plantation des arbres sur laquelle nous donnons aujourd'hui un long article et le battage des grains sont encore parmi les travaux de ce mois avec lesquels, pour le cultivateur finit une année et commence l'autre.

J. P.

---

QUELQUES REMARQUES SUR LA REPRÉSENTATION DES RACES CHEVALINES ET OVINES A L'EXPOSITION PROVINCIALE DU BAS-CANADA, PAR FÉLIX VOGELI, MÉDECIN VÉTÉRINAIRE A MONTRÉAL.

Les représentants de la race équestre étaient nombreux et assez généralement bien choisis au concours qui vient d'avoir lieu.—Les prix, à peu d'exception près, nous paraissent avoir été donnés avec un discernement qui fait honneur aux commissaires et à l'impartialité du jury chargé de la difficile mission de *contenter tout le monde*, ce que le bon Lafontaine déclare—et je suis de son avis—être tout-à-fait impossible :

“ On ne peut contenter tout le monde et son  
[i]ère.”

dit l'immortel fabuliste : voilà peut-être pourquoi je ne suis pas absolument content des répartitions qui ont été faites.

Je reprocherai tout d'abord à ces messieurs une *étourderie grave*, et qui, selon moi, ne peut prendre sa

source que dans un moment de distraction qui justifie l'emploi du mot *étourderie* dont je me sers.—Un cheval gris de fer, atteint d'une hernie scrotale au testicule droit a obtenu un 4e prix.—C'est là une faute capitale; quels que puissent être les mérites de ce cheval—et il n'a rien d'extraordinaire—le grave accident dont il est frappé devait le faire exclure du concours.

Sauf cette échappée,—qui n'aurait point eu lieu si MM. les commissaires avaient compris que, primant des *Etalons*, ils devaient s'assurer scrupuleusement de l'état sanitaire de leurs organes générateurs.—Sauf cette échappée, dis-je, les prix ont été bien répartis. Pour moi, comme opinion individuelle et sans que cela tire à conséquence, j'aurais peut-être fait quelques inversions, c'est-à-dire préféré le cheval No. 3 au No. 2 et même au No. 1.—Cela me serait arrivé dans quelques sections, notamment dans la 11e, où la jument qui a eu le 3e prix, aurait peut-être eu le 1er et à coup sûr le 2e, car je tiens que la taille est quelque chose pour un cheval de selle destiné à franchir rapidement, quelque soit l'état ou la configuration des chemins, leurs courbes ou leurs plans, des espaces souvent considérables chargé d'un fardeau dont le poids n'est pas toujours en rapport avec son élévation.

Je ne sais d'exceptions à cette considération générale que pour les petits chevaux des montagnes de l'Auvergne en France, de l'Atlas en Afrique et de la Crimée en Tauride. Là, les animaux n'ont pas à patauger dans des boues profondes, les chemins sont en général toujours secs et leur petite taille n'est pas un obstacle; et puis, ils ont une robusticité qu'ils perdent sinon tout d'abord, du moins au bout de deux ou trois générations, en passant de l'Orient dans les climats froids.

Ces remarques générales sur le *personnel chevalin* du concours étant

faites, je crois devoir signaler ici le nom d'un lauréat heureux et qui mérite de l'être; c'est celui de M. John Dods, de la Petite-Côte.—Cet éleveur que je n'ai pas l'honneur de connaître encore, a prouvé par les échantillons exposés par lui, qu'il agit avec connaissance et méthode. Ses produits sont très remarquables et je suis convaincu que leur écoulement ne lui fait pas défaut. M. Dods élève surtout des produits d'origine française et ce sont ceux-là qui ont eu le plus légitime succès. Cette race convient au climat, aux besoins, aux allures et aux mœurs du pays.—Je regrette que beaucoup d'éleveurs ne s'appliquent pas à la propager.

J'exposerai maintenant certaines remarques que je prends la liberté de mettre sous les yeux des lecteurs de ce journal, en les priant d'en faire pour l'année prochaine le sujet de leurs réflexions.—Ces remarques portent toutes sur des questions de principes.

1o. Je désirerais que le programme soit plus explicite et que, par exemple, en s'inspirant des besoins et des ressources du pays, il fixe, à propos des chevaux de trait-lourds et légers—un minimum de taille en même temps qu'un minimum et un maximum d'âge.

Cette mesure me paraît surtout utile, alors qu'il s'agit de primer des étalons, c'est-à-dire des reproducteurs. Pour la taille, elle éliminerait d'emblée beaucoup de concurrents évidemment trop petits pour être d'utiles chevaux de trait, et pour l'âge il n'arriverait plus à l'avenir aux oreilles du public qu'un étalon de 22 ans a été primé.—Si l'on trouvait que les doubles poneya de trait qui sont de petite taille rendent trop de services pour être exclus, ne pourraient-ils pas faire une classe à part?

2o. Je verrai avec plaisir disparaître du programme les ÉTALONS de 2 ans! La race chevaline n'a rien à gagner à se voir propager par ces

enfants impubères qui n'ont ni Paucun ni les conditions nécessaires pour engendrer.—Que l'industrie privée, souveraine maîtresse de ses intérêts, employe ces animaux comme producteurs, c'est un malheur que les éleveurs sensés doivent déplorer, mais contre lequel ils ne peuvent rien, en vertu de la liberté industrielle.

Mais, que l'Association Agricole pour le Bas-Canada, comme corps, permette, sanctionne, protège, patronne, encourage, recommande et prime cet usage, voilà ce que je ne puis concevoir.—L'Association est la gardienne et la dispensatrice des saines doctrines de l'économie rurale. C'est à elle qu'est réservé le droit et le devoir de faire comprendre aux populations rurales que des produits, issus d'enfants, ne peuvent jamais être que médiocres; c'est elle qui doit leur dire que cette précocité fait dégénérer les races et qu'un mâle de 2 ans, accouplé à une femelle du même âge, ne peut donner naissance qu'à un produit rachitique, les os du père et de la mère n'étant pas eux-mêmes doués de la solidité que l'âge adulte leur donne seul.

Or, le rachitisme dans le cheval, ce sont toutes ces affections du système osseux que l'on nomme *formes* (*ring-bones*) sur os ou neuds—éparvins secs—courbes, etc., etc., tares indélébiles le plus souvent, et héréditaires non pas par leur nature, mais seulement par la filiation qui fait qu'un nombre plus ou moins grand de générations se sont succédées, ayant pour générateurs et pour mères des individus non complètement développés et transmettant à leurs descendants, avec amplification, les défauts dont ils sont eux-mêmes atteints.

Cette remarque est très importante, il y a tout un livre dans les développements dont elle est susceptible. J'appelle toute l'attention des hommes sincèrement amis de leur pays et de ses progrès agricoles sur le raisonnement qui en fait la base.

L'avidité individuelle ainsi encouragée peut devenir l'origine de l'abâtardissement et de l'extinction des races.

Il va sans dire que ce que nous avons dit dans ce paragraphe des étalons de deux ans, s'applique aux pouliches du même âge, dont la cupidité privée fait des *poulinières*.

30. On n'impose aucune condition aux propriétaires des étalons primés.—Or, ne peut-il pas arriver et n'arrive-t-il pas souvent—que ces animaux soient ou sont vendus immédiatement après le concours pour de fortes sommes sans compter la prime et emmenés hors du pays ? De quelle utilité y sont-ils alors et quels services rendent-ils en échange de la prime obtenue ? La réponse ici est absolument et forcément négative.—Ne serait-il pas bon de ne payer la prime qu'en assujettissant le propriétaire à consacrer, pendant la saison qui suivra son obtention, l'étalon primé, au service des juments de sa localité en fixant un nombre de femelles à saillir, et dès lors, de ne délivrer la prime, qui pourrait et devrait être augmentée par la suppression des sections inutiles ou même dangereuses, qu'après l'accomplissement de ce devoir ?

Cette pratique, usitée en France, y rencontre l'approbation générale et y produit les meilleurs résultats.

40. Le programme contient un chapitre sur la rubrique ÉTALONS DE PURE RACE.—Ce chapitre renferme les sections 12-13, 14 et 15.—Bien que nous n'ayons vu au concours que des chevaux de la 12e section et que pour nous, comme pour presque tous, (si non tous) les journaux les 13e 14e et 15e soient un mythe, nous leur devons cependant quelques mots, et les voici :

Le programme, en disant CHEVAUX DE PURE RACE, ne dit selon moi rien du tout.—Quelle race ?—quelles qualités doit-elle avoir ? de quel âge et de quelle taille seront les sujets ex-

posés ? à quel service doivent ils être propres ? Ici, silence complet de la part du programme et par suite, exposition dans la section 12 de quatre rosses sans figure, sans qualités apparentes et d'un âge douteux.

J'aurai bien encore quelque chose, beaucoup même à dire, mais je me souviens que :

« Loin d'épuiser une matière,  
Il n'en faut prendre que la fleur. »

et je clos là ma revue chevaline.

#### CONCOURS DES MOUTONS.

Les animaux de cette très intéressante catégorie étaient peu nombreux à l'Exposition Provinciale,—trop peu nombreux même. Cependant ils sont un élément de fortune pour la petite comme pour la grande culture. Les besoins du Canada lui font un devoir tout spécial et d'urgence, d'apporter à la multiplication et au bon choix de ses troupeaux une attention éclairée et soutenue. Par la nature et l'étendue de son sol il peut produire beaucoup et à bon marché des fourrages nécessaires à l'hivernement des moutons. Or, pendant cette saison longue et forcément inactive, les revenus d'une bergerie bien tenue payeraient et amplement les soins qu'elle nécessite.

Certaines localités du centre de la France dont le climat peut être assimilé sans trop de déraison à celui de Montréal et de ses environs, avec cette seule différence que la saison des neiges est ici plus permanente et plus longue, entretiennent de nombreuses et riches bergeries, composées de Mérinos acclimatés parfaitement, vivant tout l'hiver de fourrages secs naturels ou artificiels et ne quittant pas la bergerie.—Ces moutons, qui proviennent des troupeaux que le gouvernement de la 1ère république française envoya chercher au commencement de ce siècle en Espagne par le professeur Gilbert de l'Institut et de l'École d'Alfort, donnent d'a-



bondantes toisons d'une laine longue, soyeuse, fine, souple, propre à la confection de tous les tissus depuis la mousseline de laine la plus délicate jusqu'au drap double broche le plus étoffé et conviendraient parfaitement ici où l'élevage des moutons n'est encore en général, qu'un accessoire de la ferme et doit y devenir un point principal et essentiel.

J'ose appeler sur cette introduction l'attention de M. le Ministre de l'Agriculture. Ce serait un véritable bienfait pour le pays.—Peut-être faudrait-il opérer des importations soutenues pendant quelques années, pour le cas,—peu probable cependant—ou les acclimatemens seraient difficiles ou bien où les races périeraient après un certain nombre de générations. Mais ceci n'est qu'un détail ; le fait de la nécessité d'importer ici un étalon de meilleure laine subsiste et nous croyons devoir indiquer le Mérinos français comme le plus apte et le plus digne de combler cette lacune.

Revenons à l'exposition.

Ici encore, nous avons vu avec satisfaction que les animaux des sections 9, 10, 11 et 12, ouvertes aux compétiteurs d'origine française avaient offert les meilleurs spécimens de laine et les plus beaux produits en animaux, la laine considérée à part. M. Adolphe Trudeau de St. Henry mérite une mention spéciale, le bélier de Leicester qu'il a exposé sous le No. 353 dans la 9e section est un bel animal. Il joint à une taille élevée sans exagération de la part des membres, de belles proportions ; son rein est large, sa toison abondante, composée d'une laine longue, élastique, soyeuse et passablement fine.

Dans la même race d'animaux mais dans la 1ère section et sous le No. 109, nous avons remarqué un bélier et 2 brebis dont la laine est longue et soyeuse, mais grosse.—Ils ont eu un second prix et contrastent par leur

petite taille et leur laine avec les précédents auxquels ils appartiennent pourtant par la race. Ils étaient la propriété de M. MacGarigher de St. Augustin.

Sous le No. 310, M. Juvennest a obtenu aussi dans le 1ère section le 1er prix pour des moutons de petite taille, à laine longue, frisée, bien fournie, mais grosse.—Les animaux de cet exposant ont les reins et les flanes larges et semblent devoir fournir en proportion de leur poids de belles viandes et beaucoup de suif.

M. Langlois, de la Pointe-aux-Trembles est l'un des concurrents heureux dont j'appelle l'attention sur la nécessité d'importer ici, pour les y acclimater, des moutons mérinos à laine fine.

En somme, je crois que, dans une foule d'exploitations rurales de la province, il y aurait tout profit pendant l'hiver à entretenir un moins grand nombre de chevaux ou de bêtes à grosses cornes et à augmenter considérablement le nombre des moutons qui payent largement leur consommation, en engrais riche, en viande, en suif et surtout en toisons.

FÉLIX VOGELI,  
Médecin Vétérinaire,  
11, rue Bonsecours, Montréal.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE  
DU  
**Comté de Bellechasse.**

AVIS

EST par les présentes donné que la première Exhibition Agricole de la Société d'Agriculture du Comté de Bellechasse aura lieu à

**SAINTE MICHEL,**

sur la Place Publique, à neuf heures A. M.,  
**LE 5 NOVEMBRE PROCHAIN,**  
la seconde à St. Gervais,  
**LE VINGT-DEUX DÉCEMBRE,**

aussi prochain.

P. FORGUES,  
Secrétaire-Trésorier.  
S. A. C. B.

**L'Espece Bovine au Concours Agricole Provincial.**

Avant de commencer l'étude des races bovines, exposées au concours agricole provincial, nous croyons utile de donner à nos lecteurs, "grosso modo" — le pourquoi des caractères que nous exigeons, soit chez les races laitières, soit chez les races de boucherie.

Nous donnons ce pourquoi, moins pour faire de la science que pour fixer d'avantage, dans la mémoire du lecteur, les caractères à l'aide desquels on reconnaît, presque infailiblement, un animal spécialement apte à produire du lait ou à produire de la viande.

Pour faire une étude complète, il faudrait suivre les aliments dans toute les transformations qu'ils subissent en parcourant le système digestif. Il faudrait démontrer, à l'aide de la chimie, que la composition du lait diffère essentiellement de celle des tissus animaux, et se rapproche plus de celle des principes végétaux ; que la composition du beurre se rapproche plus de celle des graisses végétales que de celle des graisses animales ; que la "caséine (fromage) elle même n'est qu'une substance végétale azotée," qui ne peut servir à la nutrition des organes qu'après une nouvelle transformation et une animalisation plus complète, et cela est si vrai qu'on ne la rencontre pas dans les tissus animaux, mais seulement dans les végétaux, d'où elle passe dans le chyle d'abord, dans le sang et dans les mamelles ensuite. On arriverait ainsi à ce fait, que les principes les plus importants du lait ont une composition plutôt végétale qu'animale. Dès lors nous en concluons qu'un vaste et puissant appareil respiratoire, qui animaliserait d'avantage les aliments, ne pourrait que faciliter l'assimilation au profit des muscles et au préjudice de la production du lait. C'est ce qui arrive dans les races de boucherie : tandis que dans les

races laitières, l'appareil respiratoire, ne pouvant suffire à l'animalisation complète d'une grande quantité de matériaux, ajoutés au sang par un vaste système digestif, de puissantes mamelles les soustraient au sang en quantité proportionnelle à ces mêmes matériaux, pour les transformer en lait.

Il n'est pas nécessaire que les matériaux qui doivent être expulsés de l'organisme soient aussi animalisés que ceux qui doivent y être fixés et incorporés. Le lait n'a pas besoin d'être de la "chair coulante," puisqu'avant d'entrer dans la composition des tissus vivants, il doit encore subir toutes les élaborations digestives, respiratoires et sécrétaires.

En résumé, si la poitrine est vaste, par conséquent le système respiratoire puissant, les aliments seront facilement assimilables et convertis en viande. Si la poitrine est resserrée, le ventre grand, les mamelles arrêteront au passage les aliments que la poitrine n'aura pu animaliser et en feront du lait. Plus la poitrine sera petite et le ventre volumineux, plus il y aura de ces aliments qui échapperont et qui serviront à la sécrétion du lait. C'est tellement le cas que les fournisseurs (laitiers) de Paris ne craignent pas d'acheter des vaches qui deviennent pommelières, parce que, disent-ils, l'altération des poumons, quand elle n'est pas trop avancée, loin de diminuer la production du lait, l'augmente d'une manière sensible.

La théorie de la production du lait et de la viande, se résume donc en deux mots ; dans le 1er cas : Prédominance du système digestif sur le système respiratoire. Dans le second cas : Prédominance du système respiratoire sur le système digestif.

Voyons maintenant les caractères généraux à rechercher dans une race. Pour les bêtes d'engrais de même que pour les laitières il y a avantage à ce que la croupe soit longue et les hanches les plus larges possibles.

Cette conformation n'accuse pas seulement un plus vaste logement pour les organes digestifs mais encore pour le fœtus et aussi un passage plus large et plus facile pour le veau naissant. Elle indique encore et surtout qu'il y a dans les régions qui soutiennent les organes génitaux et mammaires, plus de tissus à nourrir, que le sang s'y porte en plus grande quantité par des vaisseaux plus développés, et que l'uterus et les mamelles, pourront en détourner beaucoup plus lorsque commencera l'activité de leurs fonctions passagères. Les veaux auront trouvé, dans un vaste abdomen, un logement plus spacieux et après leur expulsion, ils trouveront dans les mamelles de leur mère, une quantité de matières alimentaires proportionnées à leur volume et à la quantité de matériaux qu'ils recevaient avant la naissance. Ce n'est pas encore tout, l'arrière train d'un bouf renferme tous les morceaux de 1er choix. Il est donc important de conserver à cette partie de l'animal tout le volume possible. Pour cela il faut attendre que l'agnisse se soit parfaitement développée avant de lui faire donner un veau, qui trop souvent détourne pour se former tout le sang qui devait donner de l'ampleur à l'arrière train.

Nous ne croyons pas que l'on doive chercher l'exagération des qualités laitières, ou de l'appétit à l'engraissement. Une race exclusivement laitière, dont les organes sont habitués à convertir en lait la nourriture qu'elle consomme, devient très-difficile à mettre seulement en chair, lorsqu'arrivée à un certain âge, il faut la présenter sur le marché ; tellement que la viande de vache est souvent discréditée par cette seule raison. D'un autre côté il est coûteux d'élever pour la boucherie seule une race qui ne donne pas un produit en lait qui puisse payer une partie de la nourriture consommée.

Il y a ici une difficulté.... s'il y a bénéfice, loin des centres où le lait est à vil prix, à faire de la viande, on choisira une race

spécialement apte à produire de la viande. Si, au contraire, on se trouve près des villes, ou le lait se vend bien, il faudra une race plus ou moins laitière. Ainsi selon les circonstances locales il faudra une race plus ou moins laitière, plus ou moins apte à l'engraissement. Mais s'arrêter juste au point correspondant aux circonstances, c'est là le difficile. Il faudrait en quelque sorte une race nouvelle pour chaque localité. Il suffit d'un coup d'œil jeté sur les animaux exposés dans un concours de races anglaises pour s'en convaincre. En Angleterre il y a deux types ; l'un de l'animal de boucherie, c'est le Durham ; l'autre de la vache laitière, c'est l'Ayrshire. Toutes les autres races ne sont que des nuances, qui toutes se rapprochent plus ou moins des deux types selon les circonstances locales où elles se trouvent. Bien plus dans une même race, ces nuances sont parfaitement distinctes chez les différents individus qui la composent, selon les circonstances qui les ont produits. Aussi, même en Angleterre, il y a de bien mauvais Durhams. Il ne faut donc pas s'étonner si avec notre climat, notre système de culture, on ne trouve chez nous que des Durhams imparfaits. Je dirai plus, on devrait s'étonner qu'il en fut autrement. Tant que notre culture ne sera pas celle de l'Angleterre, c'est-à-dire tant que nos cultivateurs ne nourriront pas leur bétail exclusivement à l'étable, en été avec des fourrages verts, en hiver avec des betteraves et des navets, toute l'année avec une ration de farinaux et de graine de lin, tant que nos cultivateurs ne tiendront pas leurs animaux sous des abris vastes, aérés, éclairés et garnis d'une abondante litière, il ne faudra pas espérer d'avoir ce qui s'appelle en Angleterre un beau Durham.

Aussi je dois dire que l'exposition des Durhams donnait une bien faible idée de cette race, réputée par tout le monde. Même chez les Durhams importés d'Angleter-

re, soit que les animaux aient été mal choisis, soit que la nourriture et le climat aient influé sur leur conformation, les défauts sont très-visibles ; mais surtout parmi les Durhams nés et élevés chez nous. L'ossature est grossière, la poitrine est saignée, la culotte s'est arrondie, le cuir épais ; en un mot, cette race produit de Part, ne se soutient qu'avec les mêmes soins qui l'ont créée.

Quelle différence entre les Durhams que nous avons vus et les types qui se voient dans les concours européens. Nous extrayons de nos notes la description suivante de "Master Butterfly," exposé au concours universel agricole de Paris en 1856, et qui fut vendu pour l'Australie pour plus de £1500.

*Tête.*—Large entre les yeux, courte, mais profonde à son point de jonction avec le col, elle a la forme d'une pyramide tronquée ; nulle large, bouche petite, chanfrein large se fondant avec le front, yeux " tombants " *droppings*, comme me disait le vacher, regard légèrement ombrageux.... Cornes petites, jaunes, légèrement recourbées en haut, oreilles petites peu garnies d'un poil fin et court ; peau blanche à leur intérieur, ganaches (joues) bien musclées, angle large et rempli, le tout se fondant bien avec l'Encolure. Courte et légèrement chargée, elle décrit une courbe peu prononcée qui donnerait l'idée d'une encolure roudée. On ne distingue ni sa naissance ni sa fin. Les muscles s'attachent à la tête et aux épaules, sans un pli, sans une dépression, de manière que l'on passe insensiblement de la tête à l'encolure, de l'encolure à la Poitrine. Elle est large, longue et profonde, l'épaule est droite et bien musclée, le fanon rond et bien sorti est ferme au maniement. Les membres antérieurs sont bien distancés, ossature légère, le *fanon* tient presque entre l'index et le pouce. Dépression derrière l'épaule bien remplie par un tissu moelleux, souple, indiquant la facilité à se charger de

graisse, dos large, sans saillie. Partout une peau *like a lady's glove* (comme un gant de femme) me disait encore le vacher, fine, souple, se distendant à volonté, recouverte d'un poil fin, velouté, particulier, qui se hérisse en passant légèrement le dos de la main, de bas au haut vers la région du cœur, c'est le signe particulier des Durhams de choix ; tel que je l'entendis dire par un des meilleurs éleveurs. De la poitrine on passe insensiblement à la *Croupe*.—Le flanc est court et bien rempli, les reins offrent la plus grande largeur et sont dans un plan parfait avec les hanches et le prolongement de la croupe jusqu'à la naissance de la queue qui n'est attachée qu'à la pointe de l'ischium (de la fesse) ; c'est cette rectitude et la grande largeur de la croupe qui sont la principale beauté du Durham, elles déterminent le plus grand volume des quartiers de derrière, qui renferment les morceaux de premier choix.

La *Culotte*, est encore une des beautés du Durham et elle se remarque déjà dans les animaux fort jeunes, de 14 mois. Vu de côté, le Durham s'inscrit dans un parallélogramme qui descend en avant de l'épaule, décrit alors une ligne droite jusqu'à la culotte, remonte jusqu'à la pointe de la fesse, et se termine en une ligne parfaitement droite qui dépasse le garot. La queue est assez courte aplatie et garnie à sa base de poils longs et soyeux.

Voilà le Durham tel qu'on le rencontre en Angleterre, mais en Angleterre seulement ; vouloir perpétuer cette race avec notre climat et notre système de culture, c'est, nous le croyons trop prétendre. Peut-être quelque riche amateur réussira-t-il à produire quelques beaux animaux au moyen d'étalons importés à grands frais, de constructions spéciales, et d'une culture fourragère coûteuse, mais il y a loin de là à rendre cette race commune dans le pays. Nous croyons que ces animaux ne peuvent aider à l'amélioration de notre bétail qu'en les croisant

avec nos races déjà acclimatées. La culture aidant, sous forme d'une nourriture plus substantielle, la taille s'éleva et, avec de la précocité, notre bétail sera bientôt ce qu'auront pu le faire les circonstances; . . . c'est-à-dire capable de résister à notre climat et ayant obtenu, par le croisement, une certaine aptitude à prendre de la graisse. Voilà comment nous pouvons approuver l'importation du Durham pur. Et ce que nous avons dit du Durham, nous le disons également de l'Hereford et du Devon perfectionné, dont les plus beaux types se rapprochent énormément de la conformation du Durham.

Or s'il est vrai que ces animaux ne doivent être importés que dans le but de les croiser avec nos races, n'est-il pas juste que le public agricole puisse juger de l'amélioration ainsi obtenue, dans nos concours provinciaux? Pourtant les taureaux canadiens ou de races croisées sont exclus de nos concours. Ne craint-on pas, en agissant ainsi, de marcher contre notre progrès agricole, en fermant ainsi nos concours à la grande masse de nos cultivateurs, dont les moyens pécuniaires ne permettent pas un déboursé considérable en achat de bétail importé, peu propre du reste au système de culture actuel. Nous ne refusons pas aux importateurs les primes qui leur sont justement données en récompense de leur zèle pour le progrès de notre agriculture; mais nous ne voulons pas non plus de cet anathème qui frappe tout ce qui n'est pas Durham, Hereford ou Devon. Nous aimerions que toutes les races fussent appelées à concourir, libre aux juges à ne pas décerner de récompenses aux animaux n'en méritant pas. Si nous insistons sur ce fait c'est que la remarque nous en a été faite par plusieurs de nos cultivateurs.

Voilà comment nous avons vu les Durham, Hereford et Devons. Nous ne sommes point de ces optimistes qui se font un devoir de tout admirer; nous croyons plus

utile de donner notre opinion, sans vouloir l'imposer toutefois. Nous sommes heureux de pouvoir dans notre prochain numéro, parler beaucoup plus avantageusement de la race Ayrshire, dont les types exposés étaient incontestablement plus beaux comme race laitière que les Durham comme race d'engraissement. Un des juges me donnait une assez bonne raison de ce fait: C'est qu'avec le prix d'achat d'un mauvais Durham, on peut se procurer trois excellentes bêtes Ayrshire, mais il y en a d'autres.

J. P.

---

### Variétés.

Le Concours Agricole du comté de Bagot a inauguré mercredi 23, septembre son existence par une première distribution de prix, conformément à son programme que nous avons publié dans notre précédent numéro.

Le temps qui avait été très mauvais la veille, avait défoncé les chemins et retenu chez eux un grand nombre de curieux et, ce qui est bien plus regrettable, un tiers environ des exposans. Malgré ce contretemps la réunion a été nombreuse, le concours animé, la cordialité et le bon ordre parfaits, et grâce à l'activité et au zèle de M. B. Ouimet son président et de MM. les directeurs et juges, ainsi que du secrétaire, l'institution si utile d'une société agricole est désormais un fait acquis pour ce jeune et riche comté.

Nous lui souhaitons sincèrement la bienvenue et nous l'attendons à l'an prochain pour constater ses progrès en nombre, en ressources, en travail et en résultats.

P. V.

---

## L'Igname de la Chine.

(*Dioscorea batatas.*)

La nouvelle introduction de la patate chinoise, est un sujet trop intéressant pour l'Agriculture en général pour ne pas trouver place dans les colonnes du "Journal" de l'Agriculteur. De fait, si son introduction réussit, comme elle promet de le faire, le cultivateur ne souffrira plus de la perte de sa récolte de patates, ni de la maladie qui a tant ravagé cette plante depuis les 15 dernières années.

Il y a donc plusieurs avantages à cultiver cette plante, comme on le verra dans l'extrait suivant de l'adresse de Wm. R. Prince, à l'Institut Américain, sur les mérites de l'Igname de la Chine (*Dioscorea batatas.*)

Il y a peu de personnes qui savent quels avantages notre pays retirerait de l'étude de l'Agriculture chinoise. L'empire chinois se trouve presque sur la même latitude que celle de notre pays; il a un climat qui, différent de celui de l'Europe, est plus froid de deux degrés, à latitude égale, que celui de nos Etats Atlantiques, comme on le voit dans les cartes isothermes de Humboldt, et par conséquent il nous offre des produits qui s'acclimateraient bientôt ici.

La nature a empreint sur tous les végétaux du Nord de l'Amérique et de la Chine, une ressemblance de caractères bien plus grande et plus frappante qu'entre toutes les autres parties du Globe. On trouve maintenant plus de vingt genres de plantes comprenant un grand nombre d'espèces, qui ne croissent, sur toute la terre, qu'en Chine et dans les Etats-Unis.

A la page 241 du Journal de la Société d'Agriculture des Etats-Unis, pour 1856, on trouve un rapport, fait par son Comité à l'Exposition de Philadelphie, qui est tellement favorable à ce comestible, qu'il le déclare l'équivalent de nos meilleurs patates.

Énumérons en peu de mots quelques points importants, et corrigeons quelques erreurs qui existent sur cette plante.

Les cinq ouvrages d'Agriculture Chinoise traduits en langue Française, que j'ai consultés, traitent longuement de sa culture étendue, et disent que plus de cinquante variétés de cette plante y sont cultivées, aussi distinctes en couleur et en qualité, que le sont nos espèces ordinaires de patates.

A son immense produit et à son excellence comme nourriture crue, bouillie ou rôtie, ils ajoutent ses propriétés médicinales et disent que c'est un bon remède pour toutes les maladies de la poitrine. Cinq variétés de cette plante ont été importées en France, et décrites dans les Annales de la Société Impériale et Centrale d'Horticulture de ce pays. L'espèce qui en Chine a la préférence sur toutes les autres est considérée par les Chinois l'équivalent du *Blanc de Riz*.

L'Institut de France annonce par le prof. Decaisne, et autres, qu'il a enfin trouvé une plante plus qu'équivalente à la Patate ordinaire et à la Patate douce, qui a, cultivée sous sa direction, produit 800 minots à l'acre. (1½ arpent.)

Dans un de leurs journaux trimestriels ils ont dévoués vingt pages à ce seul sujet, et à rapporter les expériences favorables faites en France, même sur les bords du Rhin, à l'avenir on considérera cette plante comme faisant partie de l'Agriculture de France.

L'Institut de France n'a pas dévoué plus de deux pages dans ce même volume à aucun autre sujet. Dans le Journal, dont nous avons parlé, la "Revue Horticole," nous trouvons les remarques suivantes par le Prof. Decaisne :

"Indépendamment, "dit-il," de la *secte* qui est si abondante dans cette plante, il y a une combinaison d'*Azote* qui n'existe pas dans la Patate ordinaire, et qui augmente beaucoup ses qualités nutritives. Les

expériences faites en Algérie, se ressemblent beaucoup dans leurs analyses, qui énumèrent les qualités de cette plante et la disent très nutritive.

Les éléments constituants de la Patate chinoise sont essentiellement ceux de la patate ordinaire, et s'il n'y a qu'un peu moins de fécule dans la patate chinoise, c'est amplement compensé par l'Azote, qui est très-remarquablement combiné, et que je dois noter ici comme constituant très étonnant, qui ne peut manquer d'exercer une influence importante et favorable sur cette estimable plante, dont les qualités sont dans ce moment soumises à notre examen. La partie mucilagineuse de cette plante, approche de l'albumine, ce qui est dû à l'Azote combiné, et se coagule par la chaleur.

La patate chinoise coupée par morceaux et séchée sur un poêle vient en état de pouvoir être réduite en poudre, et en la délayant avec de l'eau l'on en fait une pâte qui ressemble beaucoup à celle que l'on fait avec de la fleur de blé.

« Nous n'entendons pas dire que l'Azote dans cette plante équivaut au gluten qu'il y a dans la fleur de blé, mais nous voulons faire remarquer spécialement que l'on peut faire entrer une certaine quantité de cette fleur dans la fleur dont on fait le pain.

L'analyse chimique nous démontre la relation intime qui existe entre cette plante et notre patate ordinaire; et par les qualités nutritives sans rivales de la patate Chinoise, nous découvrons la cause de sa grande consommation."

Après avoir rapporté les remarques du prof. Decaisne, je donnerai les résultats de mes propres expériences. Pendant les années 1859 et 1850, mon attention et celle de plusieurs américains alors à San Francisco, fut portée à l'importation de la Chine, par les émigrants, de plusieurs poches d'une plante ressemblant à la patate douce apparemment séchée à la vapeur—Ces plan-

tes furent moulues ou pulvérisées par les Chinois; et ils en firent du pain.

A mon retour chez moi, je vis en parcourant les ouvrages périodiques, que M. de Montigny, le Consul Français dans le Nord de la Chine, avait envoyé à l'Institut Royal à Paris, une plante correspondant à celle que j'avais vu à San Francisco; et je pris les moyens de m'en procurer des échantillons. Il fut impossible d'en avoir de tout-à-fait mures pour aucun prix, mais au bout d'une couple de mois, je reçus quelques petits tubercules moins gross que des pois. Je les plantai et les cultivai avec soin, et je fus très étonné de voir, en automne, qu'elles avaient produit des fruits de dix huit à vingt quatre pouces de longueur; et cuites je les trouvai si excellentes, que je fus convaincu que ce comestible devait nécessairement remplacer parfaitement la Patate.

Je pris des moyens de suite pour en avoir une provision, en en important ou autrement, et je les payai jusqu'à \$7 le minot. C'était de petits tubercules ou des morceaux, car je ne pus m'en procurer d'entières et dans leur grosseur naturelle, quoique j'offrisse de payer \$25 la pièce, pour un cent. Ma plantation l'année dernière couvrait deux acres et demi, et se composait de 36,000 plantes, que je me procurai à grand frais.

Pendant l'hiver 1855 et 1856, je laissai un grand nombre de plantes sur le terrain, et le froid descendit à 100 au-dessous de zéro: j'en laissai deux acres, renfermant 33,000 plantes, pendant tout l'hiver, durant lequel le froid descendit à 150 au-dessous de zéro, froid intense que nous n'avions jamais eu avant dans le *Long Island*. Le succès de la première expérience a été attesté par les patates que j'eus le plaisir de vous montrer le printemps dernier; quant à la seconde expérience, la bonne condition des plantes que je vous envoie, et qui furent arrachées dans ce but cette semaine, est suffisamment concluante.

Si la terre se durcit par la gelée jusqu'à la profondeur des plantes qu'elle renferme, celles-ci résistent au froid même quand la température descend à 40° au-dessous du zéro. On a cultivé cette plante à Aberdeen, *Ecosse*, 57° lat., et il n'y a aucune raison pour croire que sa culture ne réussirait pas à Québec. En vérité, considérant ses qualités générales, elle semblerait non seulement destinée à croître ici, mais dans les Canadas, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Russie, l'Allemagne, et tous les autres pays dans la zone tempérée, produisant une révolution complète dans leur base alimentaire. Dans la préparation du sol pour la plantation, on ne doit employer que du fumier décomposé, enfoui aussi profondément que possible, et peu près de la surface, vu que cette plante va chercher loin sa nourriture dans le fumier, la partie inférieure de la plante étant la plus grosse partie qui demande le plus de nourriture pour son développement.

On ne doit jamais employer de fumier grossier; et le fumier que l'on emploie doit être mis de manière à ne pas venir en contact avec les racines, parce qu'elles éprouvent une grande répugnance au contact de l'engrais non décomposé, et qu'elles ne croissent pas lorsqu'elles en sont proches. Cette répugnance instinctive de la plante aux fumiers, démontre ses qualités particulières et distinctes. Elle peut, cependant, facilement être cultivée sur n'importe quel sol, et c'est ce qui l'a fait appeler "La patate du pauvre homme."

La chair est blanche comme la neige, pas douce, légèrement farineuse, et pour le goût, elle est entre la meilleure patate Mercer et l'*Arrow root*. On peut la manger crue, bouillie ou rotie, et elle demande pour bouillir environ la moitié du temps qu'il faut à la patate ordinaire. En France, on a fait du pain excellent, en ajoutant quarante par cent de cette plante à la fleur de blé; et Pécri-

vain en a fait des pondings des plus riches et des plus nutritifs sans aucun mélange.

La plante est d'une couleur roussâtre pâle, oblongue et très ronde, en forme de trèfle, et elle diffère des autres plantes verticales en ce qu'elle est plus large à la partie inférieure. Sa culture est des plus simples.

Les plantes produisent des petits tubercules en grande abondance; qui, aussi bien que les germes de la plante, peuvent être plantés aussitôt que la terre est dégelée dans le printemps, dans des sillons à un pied de distance, et sarclés pendant l'été. La récolte ne doit pas être arrachée, soit avec la pioche ou la charrue, avant la fin de l'automne, vu que les plantes qui ont pénétré bien avant dans le sol pendant l'été, augmentent le plus dans les mois frais de l'automne.

Quand on arrache les plantes on doit les laisser sécher sur le champ pendant quelques jours, avant de les emmagasiner pour l'hiver, ce qui se fait en les enterrant ou en les mettant dans des caves.

La tige est si nutritive que les bêtes à cornes et les chevaux la mangent avec avidité. Lorsque l'on sème de petits tubercules, la tige est d'une moyenne longueur, mais si l'on en sème de gros, elle atteint de douze à dix-huit pieds de longueur; elle est forte, vigoureuse et produit un grand nombre de tubercules.

Les Chinois coupent la partie supérieure de la plante, pour la plantation, et ne mangent que la plus grosse partie.

Jusqu'ici il nous a fallu planter que les tubercules faibles et à moitié murs, que l'on pouvait seuls se procurer, et quelques-uns n'ont pas réussi l'année dernière, pour cette raison où parcequ'ils avaient achevé de mauvais tubercules. De bons tubercules, ou germes, tels que nous pouvons en avoir en Amérique, plantés de bonne heure, produisent la première année des fruits pesant de huit à vingt onces; et des



germes, d'un pouce et demi de longueur, ont produit l'année dernière un, deux, ou trois tubercules chacun, pesant, terme moyen, de vingt à trente deux onces, quelques-uns avaient trente pouces de longueur, mais généralement ils avaient de dix-huit à vingt-cinq pouces.

Douze racines entières, d'une moyenne grosseur, qui avaient été laissées dans la terre jusqu'à la saison suivante, formèrent des tiges de quinze à dix-huit pieds de longueur, et produisirent 3,400 tubercules, outre une masse de racines qui pesait dix-huit livres. La même racine ne continua pas à la seconde et la troisième année, comme on l'a supposé, mais les vieilles racines se flétrissent, chacune donnant naissance à une quantité de très-grosses racines, dont un champ forme, comme le disent les Chinois "Un magasin de nourriture." Le produit d'un champ, laissé dans le sol jusqu'à la fin de la saison suivante, est estimé par l'Institut de France à deux mille minots, de soixante livres chacun, par acre.

Le coût de la culture de cette plante est moindre que celui de la patate ordinaire, et celui de l'arrachement n'exède pas d'un quart le coût ordinaire, vu que la patate chinoise peut-être arrachée avec la charrue à arracher la carotte et la Betterave, dont on fait usage spécialement en France sur les immenses plantations des manufactures de sucre de betteraves de cette nation. On peut la cultiver avec succès sur les sols sablonneux, graveleux ou autres sols fertiles, pourvu qu'il ne soient ni trop riches ni trop humides. En Chine on la cultive sur les terrains en pente et dans les places où on ne peut cultiver rien autre chose.

La culture des différentes espèces y est universelle, par rapport à la certitude et à l'abondance des récoltes, ce qui est dû à ce qu'elle est la seule plante alimentaire, qui, pénétrant la terre verticalement à une grande profondeur, peut suppléer par sa grosseur, au défaut d'une assez grande étendue

de terre pour répondre à la population de ce pays.

Jusqu'ici nous nous imaginions que le riz était la seule plante alimentaire qui pouvait répondre aux besoins de la grande population de la Chine, mais quand nous pensons que le riz ne peut-être cultivé que sur des sols humides, ou qu'il faut arroser, et que de tels sols ne forment qu'une partie de la terre dans des pays peuplés, nous sommes obligés d'avoir recours aux terrains élevés pour avoir la provision de nourriture nécessaire.

Jusqu'ici, nous ne connaissions pas de plantes susceptibles d'être cultivées sur les terrains élevés, qui put produire une quantité suffisante de nourriture pour une telle surabondance de population, nous sommes maintenant tellement étonné de voir que cette plante surpasse tellement toutes les autres par ses propriétés nutritives, qu'une investigation statistique nous démontrerait que si la Chine, était privée de cette plante alimentaire, et qu'elle prit à sa place tous les végétaux connus, plus d'un tiers de sa population périrait par la famine.

L'un des faits les plus remarquables, c'est que cette plante n'est pas sujette à la décomposition, et que sa conservation en bon état, en fait une des plantes nutritives les plus utiles, pour les voyages au long cours, et pour prévenir le scorbut. Et pouvons-nous exagérer l'importance de l'introduction de ce nouvel aliment dans l'agriculture de notre pays, quand nous voyons que la récolte des patates a tellement diminué dans la plupart des États-Unis, et quand dans certaines parties sa culture a été entièrement abandonnée? Pour moi, après m'être dévoué pendant un demi siècle aux travaux de l'Horticulture, je ne demande pas d'autre récompense à mes concitoyens, que celle de m'accorder l'honneur de l'avoir introduit. Comme elle réussira également dans toutes les parties des États du Sud et de l'Ouest, et qu'elle peut-être cultivée à peu

de frais, elle doit devenir la principale nourriture de la population ; et la combinaison d'Azote rendra l'usage de la viande inutile comme en Chine, et réduira par là de beaucoup le prix de nourriture.

Ce fait est d'autant plus intéressant qu'il nous fournit la solution de deux énigmes qui ont longtemps paru inexplicables aux statisticiens et aux économistes. Premièrement cette *racine verticale* par son peu d'*extension latéral*, et en conséquence par son immense produit, en même temps que par ses remarquables qualités nutritives, constitue la base de l'alimentation des 300,000,000 d'habitants compris dans les limites de l'empire Chinois. *Secondement l'Azote* si essentiel à la formation des fibres musculaires, et dont la combinaison avec cette plante est unique, nous apprend pourquoi les travailleurs chinois sont vigoureux et bien portants quoiqu'ils ne fassent pas usage de la viande. Cette dernière considération, démontrée par l'analyse, nous force à croire que cette racine est destinée à occuper dans d'autres pays la même position qu'elle occupe en Chine, qu'elle remplacera une partie de la consommation du blé et du maïs, et qu'elle pourra par la modicité de son prix, affecter celui des viandes.

Comme résumé de ses propriétés, nous avons *premièrement*, sa force de vitalité ; *secondement*, ses qualités éminemment agréables et nutritives ; *troisièmement* sa culture facile et à peu de frais ; *quatrièmement* l'abondance de sa reproduction ; *cinquièmement* son aptitude à se conserver dans un état sec et parfait, au dessus d'un an, sans germer ou se gâter. Il serait, enfin difficile à l'esprit de l'homme de concevoir et de demander un don aussi parfait de la main de son créateur.

(Traduit de l'anglais.)

T. C.

## Extrait de l'Exposé Général de l'Enseignement Agricole de l'Ecole Impériale d'Agriculture de Grignon.

L'école impériale d'agriculture de Grignon a été fondée en 1827, par une société anonyme, sur un domaine de 1422 arpents, appartenant à la liste civile, et concédé à cette société par Charles X, moyennant des charges équivalentes à celles supportées par les anciens fermiers.

L'exploitation fut immédiatement commencée. Elle fut organisée de manière à devenir non seulement une spéculation lucrative, mais encore à être l'auxiliaire indispensable de l'école, dût-elle, pour remplir cette destination, renoncer à quelques uns des avantages spéciaux de la localité. Elle devait, par ses résultats, démontrer qu'une culture améliorante est non-seulement la base la plus sûre de la production à bon marché, mais encore le moyen le plus efficace de concilier les intérêts, en apparence si opposés, du propriétaire et du fermier.

A l'époque où l'exploitation fut créée, la pratique de l'art avait fait moins de progrès que les théories ; avant de pousser celles-ci plus loin, il fallait démontrer qu'il y avait avantage dans leur application.

Ce ne fut qu'en 1830 que l'école fut définitivement constituée, au moyen des avances faites par la culture et de trois dividendes abandonnés pour cet objet par MM. les actionnaires.

Ouvrè à la création de laquelle présidèrent l'amour du bien public et le désintéressement le plus pur, l'école n'avait

qu'un seul but, celui d'imprimer une notable impulsion à la première de nos industries qui, faute de lumières et de capitaux, restait stationnaire au milieu du progrès social, et semblait abdiquer ainsi sa suprématie.

La propagation et la diffusion d'une instruction agricole large et forte était, sans aucun doute, de tous les moyens, le plus sûr et le plus prompt pour arriver au but proposé. Cela est d'autant plus certain, que souvent des capitaux considérables, employés sans connaissances suffisantes, sont allés s'engloutir dans des entreprises agricoles; tandis qu'au contraire on a vu l'intelligence, à l'aide de capitaux médiocres, réussir parfaitement dans d'autres entreprises de même nature.

Mais quelle classe d'hommes est la plus propre à une active propagande agricole?

Cette question fut longuement et profondément discutée lors de la création de l'école.

Fallait-il former des hommes capables de concevoir et de combiner un plan d'exploitation, puis de le réaliser par une organisation et une administration habiles?

Fallait-il seulement dresser des agents subalternes actifs et intelligents, les rompre à tous les procédés, à toutes les manœuvres de l'agriculture perfectionnée, et les habituer à suivre avec docilité l'impulsion qui pourrait leur être donnée?

Une école qui doit exercer suffisamment ses élèves pour les rendre habiles dans l'exécution manuelle, qui doit les admettre avec l'instruction très-bornée qui est d'ordinaire l'apanage d'hommes résignés à une position aussi secondaire, ne peut agir que sur un très-petit nombre de sujets. Sa tâche est d'autant plus difficile que les procédés qui conviennent parfaitement à une localité peuvent être défectueux dans une autre; et, comme il est impossible que l'école puisse prévoir les circonstances si diverses dans lesquelles ses élèves pourront

se trouver, elle devra varier à l'infini l'enseignement de ses pratiques.

D'ailleurs l'Alsace, la Flandre, la Suisse, l'Angleterre, l'Écosse et d'autres contrées renommées pour leur agriculture perfectionnée, peuvent fournir et ont déjà fourni de nombreux maîtres valets. L'expérience a prouvé que, lorsqu'habiles que puissent être ces agents subalternes, leur intervention est rarement heureuse; ils voient souvent leurs efforts paralysés par la résistance ou le manque de confiance du propriétaire. Quelquefois aussi ces agents subalternes rencontrent des propriétaires qui ont de l'indulgence, du laisser aller; alors c'est l'agent subalterne qui domine, souvent abuse, et entraîne quelquefois le propriétaire à des pertes ruineuses.

Il faut se défier beaucoup de ce demi-savoir, fruit de l'observation de quelques faits propres à telle ou telle localité; exercé dans des conditions spéciales, il peut, dans toutes autres, avoir souvent de déplorables résultats. Que de propriétaires ont déjà vu se consommer leur ruine par l'application inintelligente des méthodes et des instruments les plus perfectionnés?

Ce qu'il faut à l'industrie agricole, ce sont des hommes qui connaissent à fond ses ressources et ses conditions d'existence; qui aient suffisamment étudié ses rapports avec la richesse, la population, le commerce, les manufactures, pour pouvoir l'exercer judicieusement dans toutes localités; des hommes enfin, qui joignent à la science économique, une connaissance approfondie de tous les détails techniques du métier propre à leur faire prévoir et surmonter toutes les difficultés de la pratique.

Ces hommes, non-seulement seront capables de choisir les méthodes qui conviennent à une position spéciale, et de les faire appliquer, mais encore de former les maîtres valets qui leur seront nécessaires: ils formeront même ces agents avec plus de facilité que les écoles; leur enseignement se

restreignant aux opérations utiles à l'établissement, les élèves y atteindront beaucoup plus vite la perfection désirable. Chacune des exploitations ainsi constituées se trouvera donc placée dans les circonstances les plus favorables, puisque l'impulsion sera transmise, sans effort ni résistance, du moteur aux rouages secondaires ; chaque chef pourra former ainsi quatre ou cinq agents : et les fruits que le pays retirera d'une semblable instruction agricole s'accroîtront dans une énorme progression.

Nous ne devons pas perdre de vue que l'agriculture a grand besoin de capitaux.— Le plus sûr moyen de les faire affluer sur le sol est bien certainement de porter la lumière et la confiance dans l'esprit de ceux qui possèdent ces capitaux.—Or, quels moyens d'influence peuvent appartenir à ces agents subalternes, d'une instruction incomplète, d'une éducation à peine ébauchée ?

Quel propriétaire, n'a pas été effrayé par quelques revers, et n'est convaincu aujourd'hui que ce n'est pas dans des procédés plus ou moins parfaits que réside l'avenir de l'agriculture, mais dans une bonne organisation, dans une bonne utilisation des circonstances économiques et physiologiques de l'exploitation ?—Ce n'est pas tout d'avoir de belles récoltes, il faut encore les produire avec avantage, c'est-à-dire retirer le plus haut intérêt possible des capitaux engagés dans l'industrie agricole.

La logique veut donc qu'on relègue au second rang d'utilité l'éducation agricole des agents secondaires ; il faut procéder à la formation de la tête, avant de songer à celle des autres membres ; c'était donc à une école supérieure que l'administration devait donner la préférence.—Elle fit appel à cette classe d'hommes qui, par ses richesses et sa position, exerce la plus grande influence sur l'agriculture.

Elle offrit aux fils de propriétaires et

ensemble des connaissances qui doit les rendre aptes à administrer leurs domaines à créer des exploitations, à former leur agents, et à porter plus tard à la tribune législative ces lumières, cette expérience qui éclairent et fécondent les discussions dans lesquelles s'agitent les intérêts et les destinées d'un pays.

Mais combien de propriétaires, retenus loin des campagnes, soit par leurs goûts, soit par l'accomplissement des devoirs sociaux, ne peuvent s'occuper d'améliorations agricoles ? Il fallait leur offrir les moyens d'apporter leur concours à l'œuvre de la grande régénération agricole.

Ces moyens, ils les trouveront dans des fermiers éclairés et disposés au sacrifice de ces anciennes clauses qui constituent, en hostilité permanente, les intérêts des propriétaires et ceux du fermier, et qui ne permettent à ce dernier d'arriver à la fortune que par l'épuisement du sol du propriétaire.

Ils les trouveront aussi dans des administrateurs qui, nourris de toutes les connaissances théoriques et pratiques désirables, peuvent, par l'exécution d'un plan discuté et adopté à l'avance, par une comptabilité rigoureuse, leur offrir toutes garanties de fidélité et de succès.

Ces trois catégories d'hommes, qui doivent se prêter un mutuel appui, pour marcher plus sûrement vers un même but ; furent appelés à un même enseignement ; car tous doivent posséder cet ensemble de connaissances qui permet d'étudier à fond les circonstances économiques et physiologiques d'une contrée, de concevoir un plan d'exploitation et d'en créer jusqu'aux moindres détails.—Tous, enfin, doivent remplir les fonctions d'ingénieurs habiles, qui peuvent, dans les positions les plus diverses, tirer le plus grand parti possible des forces mises à leur disposition, soutenir leurs projets par des discussions approfondies, les appuyer par des budgets raisonnés,

et enfin, au besoin, développer avec succès, à la tribune ou dans la chaire professorale, les principes et les faits qui doivent régir la matière agricole.

Aux fermes modèles donc, appartiennent le soin de former les agents secondaires : elles, disséminées dans toutes les régions agricoles du pays, doivent renouer aux généralités pour se renfermer dans le cercle de la production naturelle de leurs contrées respectives ; elles doivent démontrer, par des bénéfices, qu'elles ont su apprécier, avec discernement, leurs circonstances spéciales, et choisir les procédés les mieux appropriés à ces circonstances.

Aux ingénieurs agricoles, le soin de ces appréciations, et la tâche difficile de diriger les fermes modèles vers ce but solide d'une production avantageuse : c'est le meilleur exemple à offrir à la masse des agriculteurs puisque seul il possède la puissance de les entraîner dans la voie du progrès.

Mais, pour former des ingénieurs agricoles capable d'accomplir de pareilles tâches, qu'on ne s'y trompe pas, il ne suffit pas d'une instruction incomplète, superficielle, ni de cette flânerie que, dans les instituts agricoles, on décore trop souvent du nom de *pratique*.

Ce n'est pas même assez de savoir exécuter toutes les manœuvres qu'un chef doit plus tard commander à ses valets, depuis les labours jusqu'aux ensemencements ; il faut y joindre l'étude approfondie de toutes les branches scientifiques qui viennent porter leur tribut à cette vaste science qu'on appelle l'*agriculture* ; il faut l'habitude de cette analyse rigoureuse qui dissèque chacune des opérations, et sait réduire à leurs justes proportions les productions du sol, si souvent exagérées.

Il faut enfin cet exercice continu qui forme le coup d'œil et la main, et développe cet esprit d'observation qui doit être le complément de toutes les qualités d'un chef d'exploitation.

Les résultats obtenus pendant les dix premières années ont pleinement confirmé la justesse de la pensée qui a présidé à l'organisation de cet enseignement, et ont indiqué quelques légères modifications qu'il était utile d'y apporter.

Le gouvernement, appréciant ces résultats, a voulu s'associer à cette œuvre, la rendre plus facile et plus fructueuse pour le pays ; il a pris à sa charge les frais d'instruction.

Cette mesure a été, pour Grignon, le point de départ d'une ère nouvelle ; elle a permis la réduction du prix de la pension, de désintéresser graduellement la culture des avances faites par elle à l'école, de rendre plus tranchée la distinction naturelle entre les deux branches de l'établissement, et de donner à l'école tout le développement désirable.

D'un autre côté, l'exploitation a acquitté par anticipation une notable portion de fermages ; elle a doublé la valeur locative de ses terres ; la moyenne de ses bénéfices annuels représentent 10 pour 100 de son capital. Le domaine nourrit aujourd'hui 5 fois plus de bétail qu'il ne pouvait le faire auparavant. Le rendement moyen des récoltes dont il se couvre est quadruplé.

Aussi peut-on regarder comme atteint le but que se proposait l'établissement de Grignon, et l'efficacité de son programme d'enseignement est dorénavant parfaitement démontré.

La durée des cours est de deux ans et demi et comme cet espace de temps est à peine suffisant pour embrasser l'enseignement de toutes les branches des connaissances indispensables à l'ingénieur agricole, ce terme écoulé, les élèves sont tenus de consacrer trois mois à l'étude et à la confection d'un plan de culture.

Le temps des élèves, pendant toute la durée de l'enseignement, se partage entre

les études théoriques et les exercices pratiques.

En général, et surtout en agriculture, on apprécie fort mal la différence qui existe entre la pratique et la théorie.

La *théorie* passe pour être un assemblage d'idées et de principes abstraits d'une application plus ou moins impossible.

La *pratique*, seule, serait la partie positive, et, seule, mériterait l'attention des hommes sérieux.

Il était du devoir de l'institut de Grignon de protester contre une semblable définition.

Pour Grignon, la *théorie*, c'est d'abord, c'est surtout l'étude, la constatation des faits en général ; c'est la connaissance de faits très nombreux et parfaitement caractérisés : puis en seconde ligne les discussions, les explications qui conduisent à l'appréciation de ces faits, qui établissent leur classification, les gravent dans la mémoire des élèves, pour leur servir plus tard de termes de comparaison dans l'application des principes. Sans doute, il est de fausses théories ; mais celles-là n'ont point l'appui des faits, ou reposent sur des faits trop peu nombreux, mal observés et non circonstanciés : celles là ne peuvent soutenir une discussion approfondie.

La *pratique*, à Grignon, c'est l'application de la théorie telle qu'elle vient d'être définie ; c'est l'exercice, le développement de toutes les facultés nécessaires pour observer et répéter les faits qui ont été décrits.

L'instruction pratique que doit posséder un chef d'exploitation est fort différente de celle qui peut suffire à un chef de main-d'œuvre ou d'attelage, à un maître de bergerie ou de vacherie.

La première tâche de l'ingénieur agricole est l'étude de la localité ; et, pour cela, les connaissances qu'il a acquises dans les cours théoriques sont tout à fait insuffisan-

tes ; il est indispensable qu'il possède cet esprit d'observation, cette habitude des yeux qui lui font apprécier les mesures et les valeurs, qui lui révèlent le fort et le faible des choses.

Puis l'époque de son exploitation venue, il lui faudra joindre à ces facultés cette habitude de la main qui impose toujours aux ouvriers, et qui a une immense influence sur la bonne exécution des travaux ; il lui faudra enfin cette activité, ces mœurs du métier qui ont aussi une large part dans le succès des entreprises agricoles.

(A continuer.)

### Sur la Plantation des Pommiers.

Il faut labourer le verger plus profondément que le chaume ou le gazon, car les racines des arbres pénètrent plus avant dans le sol que celles du grain. Dans les étés de sécheresse il tombe beaucoup de fruits des arbres avant de mûrir, ce qui est dû à ce que le sol n'a pas été labouré assez profondément, et nous avons souvent vu des personnes arroser le verger pour empêcher les fruits de tomber avant la maturité. Néanmoins l'arbre ne doit pas être planté plus avant qu'il ne l'était dans la pépinière.

On peut planter les pommiers en automne ou en avril, et quand la gelée les empêche de croître de bonne heure, il n'y a pas d'objection à les planter en automne, car ils auront le temps de produire des rejetons avant l'hiver. La seule objection qu'il y ait à les planter en automne, c'est le danger qu'un hiver rigoureux et sans neige ne gèle la terre assez pour faire mourir les arbres.

Pour obvier à cela, enchaussez la terre autour du tronc de l'arbre jusqu'à un pied de hauteur. Ceci remplacera le tuteur, et empêchera l'accumulation de l'eau et de la glace au pied de l'arbre. Dans le printemps il est bon d'enlever cette terre et de la remplacer

par de la paille pendant l'année suivante, afin que le sol soit meuble, humide et sans herbes.

Maintenant parlons des particularités qui se rattachent à la plantation. Soit que vous ne plantiez qu'un seul arbre, et que vous en plantiez assez pour couvrir un acre de terre, ayez soin de creuser un trou pour chacun d'eux. Faites-le de dix-huit pouces de profondeur et de cinq à six pieds de diamètres. Jetez le meilleur sol sur un côté et le moins bon sur l'autre côté. Mettez du gazon et quelques pierres au fond afin de former une base sur laquelle l'arbre soit aussi élevé qu'il l'était auparavant.

On doit mettre la meilleure terre sur les racines. On doit la bien pulvériser, et y mêler quelques pelletées de terre-tourbe, bien pourrie—et on ne doit mettre aucun fumier dans le trou. Si la terre n'est pas assez riche, mettez du fumier autour du pied de l'arbre à la surface. Il remplacera la paille. On dit que la terre-tourbe est excellente pour conserver l'humidité autour des racines.

Maintenant qu'un homme tiennne l'arbre droit, ou plutôt un peu incliné vers le sud, afin que les feuilles puissent donner plus d'ombrage au tronc. Les arbres qui sont plantés parfaitement droit, sont sujets à pencher vers le nord et le nord-est, car les vents dominant en été viennent du sud et du sud-ouest. Qu'une seconde personne jette la terre mêlée et la tourbe dans le trou, et qu'une troisième personne se mette à genoux et applanisse avec ses mains la terre que l'on y jette, ayant soin d'étendre les racines autant que possible dans la même position qu'elles avaient en croissant dans la pépinière.

Si vous plantez en automne ayez soin de bien enchausser l'arbre, afin de protéger les racines de la gelée, et que le vent ne l'arrache pas. Si vous plantez dans le printemps ayez soin de mettre de la paille sur le pied de chaque arbre, du mauvais foin, des litières de vaches, ou toute autre chose

qui empêchera l'évaporation, et tiendra le sol humide et meuble. Quelques pierres plates mises sur la paille seraient très utiles pour empêcher le vent de l'enlever.

Règle générale, nous conseillons de planter les pommiers à vingt cinq pieds de distance l'un de l'autre, alors on pourra dire que vous plantez un acre d'arbres. Si vous les plantez à quarante pieds de distance, vous trouverez que vous n'employez pas bien votre terre, et vous serez tenté d'y laisser paître vos bêtes à cornes pour vous aider.

Nous avons planté plusieurs arbres de cette manière, que nous pouvons montrer et qui ont porté fruit quatre ou cinq ans après avoir été plantés. Nous avons remporté le premier prix à Concord et à Framingham l'année dernière, pour un verger qui n'était planté que depuis quatre ans.

(Traduit de l'anglais.)

T. C.

#### RAPPORT METEOROLOGIQUE MENSUEL.

Juillet 1857.

BAROMÈTRE.

Hauteur moyenne du baromètre, ramené à la température de.....	32° 29	754
Hauteur maxima le 21.....	30° 00	000
Hauteur minima le 20.....	29° 43	1
Différence entre les extrêmes.	0° 56	9

THERMOMÈTRE.

Température moyenne du mois	71° 57
Température maxima.....	98° 7
Température minima.....	46° 8
Différence entre les extrêmes.	41° 9
Moyenne de l'humidité.....	0° 800

Intensité maxima des rayons solaires.....	122° 0
Température due à la radiation terrestre.....	44° 6
Somme de l'évaporation en pouces.....	2 p. 85

Pluie tombée pendant 11 jours se montant à 5,755 pouces, il a plu 29 heures 57 minutes, accompagné de tonnerre et d'éclairs.....	
Vent dominant S. O.....	
Vent le plus rare E.....	
Vent violent le 23—Vitesse à l'heure en miles.....	15 m. 81
Vitesse du vent nulle le 5...	0 06
Ozone en quantité moyenne..	
Aurore boréale invisible.....	

# CONCOURS AGRICOLE

# Provincial de Montréal

EN 1857

## LISTE DES PRIX

1ère Classe—Espèce Bovine.

Courtes Cornes ou Durham.

1 Section—Taureaux nés avant le 1er juillet 1854.

- 1 Prix No. S. Baker et Fils, Dunham.
- 2 " " Michel Hughes, Montréal.
- 3 " " C. A. Bailey, Eaton.

2 Section—Taureaux nés entre le 1er juillet 1854 et le 1er juillet 1855.

- 1 Prix No. John Smith, Inverness.
- 2 " " Alexander Graham, Meneysburg.
- 3 " " J. C. Robinson, Shefford.

3 Section—Taureaux nés depuis le 1er juillet 1855.

- 1 Prix No. S. Baker et Fils, Dunham.
- 2 " " R. N. Watts, Drummondville.
- 3 " " Freeman Nye, Lacolle.
- Certificat de mérite " C. A. Bailey, Eaton.

4 Section—Vaches.

- 1 Prix No. R. N. Watts, Drummondville.
- 2 " " do do
- 3 " " S. Baker et Fils, Dunham.
- Certificat de mérite " R. N. Watts, Drummondville.

5 Section—Génisses de 2 ans, donnant du lait ou portant Veau.

- 1 Prix No. T. Baker et Fils, Dunham.
- 2 " " Freeman Nye, Lacolle.
- 3 " " D. Westover, Dunham.
- Certificat de mérite " Ed. Longley, Shefford.

6 Section—Génisses d'un an.

- 1 Prix No. S. Baker et Fils, Dunham.
- 2 " " do do
- 3 " " G. B. Baker, Cowansville.

Hereford.

7 Section—Taureaux nés avant le 1er juillet 1854.

- 1 Prix No. I. H. Benton, Stanstead.



## Devons.

- 11 Section—Taureaux nés avant le 1er juillet 1854.  
 1 Prix No. Ed. Longley, Shefford.  
 13 Section—Génisses de 2 ans, donnant du lait ou portant Veau.  
 1 Prix No. J. W. Decker, Roxton Falls.  
 2 " " Ed. Longley, Shefford.  
 Certificat de mérite " do do  
 14 Section—Taureaux nés avant le 1er juillet 1854.  
 1 Prix No. J. W. Decker, Roxton Falls.

## Aryshire.

- 15 Section—Taureaux nés avant le 1er Juillet 1854.  
 1 Prix No. A. Kimpton, Ste. Thérèse.  
 2 " " M. Scullion, Québec.  
 3 " " Ths. Dawes & Fils, Lachine.  
 Certificat de mérite " John Oswald, Ste. Thérèse.  
 16 Section—Taureaux nés depuis le 1er juillet 1854 au 1er Juillet 1855.  
 1 Prix No. Société d'Agriculture d'Hochelega.  
 2 " " Do do  
 3 " " James Alan, Pointe-aux-Trembles.  
 Certificat de mérite " James Sommerville, Lachine.  
 17 Section—Taureaux nés depuis le 1er Juillet 55 au 1er Juillet 56.  
 1 Prix No. Société d'Agriculture d'Hochelega.  
 2 " " George Cross, Beauharnois.  
 3 " " Peter McMartin, Lachine.  
 Certificat de mérite " Wm. Boa, St. Laurent.  
 18 Section—Vaches.  
 1 Prix No. James Logan, Petite Côte.  
 2 " " John Jane, Québec.  
 3 " " James Logan, Montréal.  
 Certificat de mérite " Do do  
 19 Section—Génisses de 2 ans.  
 1 Prix No. James Logan, Petite Côte.  
 2 " " Do do  
 3 " " Do do  
 Certificat de mérite " Ths. Dawes & Fils, Lachine.  
 20 Section—Génisses de 1 an.  
 1 Prix No. Ths. Dawes & Fils, Lachine.  
 2 " " James Logan, Petite Côte.  
 3 " " John Dods, Petite Côte.  
 Certificat de mérite " Robert Scott, Lachine.

## Autres Races.

NON COMPRIS LES DURHAMS, HEREFORD, DEVON OU ARYSIRE.

- 21 Section—Vaches.  
 1 Prix No. Ths. Dawes & Fils, Lachine.  
 2 " " A. O'Gilvie, Rivière St. Pierre.  
 3 " " David Laird, La Tortue.  
 Certificat de mérite " Freeman Nyo, Lacolle.  
 22 Section—Vaches de 2 ans.  
 1 Prix No. Freeman Nyo, Lacolle.  
 2 " " S. Bakér & Fils, Dunham.  
 3 " " J. Drummond, Petite Côte.  
 Certificat de mérite " A. O'Gilvie, Rivière St. Pierre.

Les sections 23, 24 et 25 sont ouvertes aux compétiteurs d'origine Française seulement.

	23 Section—Vaches.
1 Prix	No. T. Dorion, Montréal.
2 " "	" P. E. Marier, Terrebonne.
3 " "	" Léon Laporte, Pointe-aux-Trembles.
Certificat de mérite	" Joseph Laporte, do
	24 Section—Génisses de 2 ans.
1 Prix	No. Xavier Savoie, Stanstead.
2 " "	" S. O. A. Turgeon, Terrebonne.
3 " "	" Joseph Laporte, Pointe-aux-Trembles.
Certificat de mérite	" Is. Sénécal, Longueuil.
	25 Section—Génisses de 1 an.
1. Prix	No. M. Durand, Montréal.
2 " "	" Is. Sénécal, Longueuil.
3 " "	" Xavier Savoie, Stanstead.
4 " "	" Ths. Hamel, Québec.
	26 Section—Paires Bœufs de Trait.
1 Prix	No. Nelson Vincent, St. Armand.
2 " "	" Freeman Nye, Lacolle.
3 " "	" A. Kington, Ste. Thérèse.
	27 Section—Paires de Bouvillons de 3 ans.
1 Prix	No. S. Baker & Fils, Dunham.
	* 28 Section—Trois Vaches appartenant à la même personne.
1 Prix	No. James Logan, Montréal.
2 " "	" R. N. Watts, Drummondville.
3 " "	" Freeman Nye, Lacolle.

Compagnie des Terres Britannique Américaine—1er Prix—Vache—R. N. Watts, Drummondville. Fortement recommandés—Extra—Un lot de Veaux, race Ayrshire, propriété de M. Logan.—Aussi un lot de Veaux, race Devon appartenant à M. Ed. Longley de Shefford.—De plus un Veau, race Ayrshire, M. Laporte.—Aussi un jeune Taureau, race Devon, L. W. Dicken, et un Taureau, race Durham, venu trop tard pour pouvoir concourir.

## 2 Classe—Espèce Ovine.

### Moutons de Leicester ou autres à Laine Longue.

	1 Section—Béliers de 2 tontes ou plus.
1 Prix	No. 310—John Smith, Inverness.
2 " "	" 306—W. McGuough, St. Augustin.
3 " "	" 311—R. Oultrel, Lacolle.
4 " "	" 307—J. Oswald, Ste. Thérèse.
Certificat de mérite	" 308—W. Bou, St. Laurent.
	2 Section—Béliers d'une tonte.
1 Prix	No. 320—J. Hughes, Côte St. Louis.
2 " "	" 314—E. Quin, Long-point
3 " "	" 315—E. Longley, Shefford.
4 " "	" 316—J. Oswald, Ste. Thérèse.
Certificat de mérite	" 312—J. Clerk, St. Hermas.
	3 Section—Trois Brebis âgées.
1 Prix	No. 328—H. Winterbotton, Lacolle.
2 " "	" 325—J. Sommerville, Lachine.
3 " "	" 324—E. Quinn, Longue pointe.
Certificat de mérite	" 330—J. Hughes, Côte St. Louis.

	4 Section—Trois Brebis d'une tonte.
1 Prix	No. 339—P. McMartin, Lachine.
2 "	" 333—J. Sommerville, do.
3 "	" 332—J. Clark, St. Hermas.
4 "	" 334—E. Longley, St. Hermas.
Certificat de mérite	" 336—Oswald Ste Thérèse.

### South-Down.

	5 Section—Béliers de 2 tontes.
2 Prix	No. 341—M. Walker, Chambly.
	6 Section—Béliers d'une tonte.
1 Prix	No. 343—Edmund Longley, Shefford.
2 "	" 344—W. Davis, Longueuil.
Certificat de mérite	"
	7 Section—Trois Brebis âgées.
2 Prix	No. 345—Major Walker, Chambly.
	8 Section—Trois Brebis d'une tonte.
2nd Prix	No. 348—Ths. Hamel, Québec.
Les sections 9, 10, 11 et 12 sont ouvertes aux compétiteurs d'origine Française seulement.	

### Moutons de Leicester ou autres à Laine Longue.

	9 Section—Béliers de 2 tontes ou plus.
1 Prix	No. 353—A. Trudeau, St. Henry.
2 "	" 351—Dr. Poulin, Ste. Marie-de-Monnoir.
3 "	" 354—Joseph Laporte, Pointe-aux-Trembles.
4 "	" 352—Etienne Poulin, Ste. Marie-de-Monnoir.
Certificat de mérite	" 356—Ths. Hamel, Québec.
	10 Section—Béliers d'une tonte.
1 Prix	No. 358—D. Laird, La Tortue.
2 "	" 362—E. Poulin, précité.
3 "	" 360—P. Chicoine, Verchères.
4 "	" 359—Alfred Martel, St. Sulpice.
	11 Section—Trois Brebis âgées.
1 Prix	No. 363—André Langlois, Pointe-aux-Trembles.
2 "	" 363—M. Vincent, Longueuil.
3 "	" 365—E. Poulin, précité.
4 "	" 367—L. Laporte, Pointe-aux-Trembles.
	12 Section—Trois Brebis d'une tonte.
1 Prix	No. 370—Dr. Poulin, précité.
2 "	" 372—Joseph Laporte, Pointe-aux-Trembles.
3 "	" 371—Etienne Poulin, précité.

### 3 Classe—Espèce Porcine.

#### Grande Race.

	1 Section Verrats d'un an et au-dessus.
1 Prix	No. 373—John Scott, Montréal.
2 "	" 374—Hochelaga Société Agric., Montréal.
	2 Section—Truies d'un an et au-dessus.
1 Prix	No. 500—John Dods, Montréal.
2 "	" 396—J. McLynn, Montréal.
3 "	" 395—J. Scott, Montréal.
Certificat de mérite	" 398—H. Girard, Varennes.

- 3 Section—Verrats au-dessous d'un an.  
 No. 378—J. W. Decker, Roxton-Falls.  
 " 376—J. Scott, Montréal.  
 " 560—J. Dods, Montréal,  
 " 377—J. Logan, Montréal.

- 4 Section—Truies au-dessous d'un an.  
 No. 399—J. Scott, Montréal.  
 " 400—J. Dods, Petite-Côte.  
 " 401—J. Logan, Montréal.  
 " 402—J. Logan, Montréal.

**Petite Race.**

- 5 Section—Verrats d'un an et au-dessus.  
 No. 382.—J. Durand, Kingston.  
 " 384.—Hochelega Société Agric.  
 " 385.—J. Young, Ste. Rose.  
 " 386.—L. Laporte, Pointe-aux-Trembles.

- 6 Section—Truies d'un an et au-dessus.  
 No. 415.—T. Hamel, Québec.  
 " 411.—L. W. Decker, Roxton Falls.  
 " 407.—Allan McCall, St. François du Lac.  
 " 405.—James Durand, Kingston.

- 7 Section—Verrats au-dessous d'un an.  
 No. 393.—L. Laporte, Pointe-aux-Trembles.  
 " 392.—L. W. Decker, Roxton Falls,  
 " 391.—A. Moss, Québec.  
 " 387.—J. Durand, Kingston.

- 8 Section—Truies au-dessous d'un an.  
 No. 420.—L. W. Decker, précité,  
 " 421.—L. Laporte do  
 " 416.—J. Durand do  
 " 419.—Hochelega Société Agric.

**4 Classe—Espèce Chevaline.**

**Chevaux de Trait.**

- 1 Section—Étalons de Trait pesant.  
 No. 8—P. U. Archambeault, L'Assomption.  
 " 2—J. Alexander, Mascouche.  
 " 7—J. Muir, Sault-au-Récollet.  
 " 4.—B. Grou, St. Laurent.

- 2 Section—Étalons de Trait léger.  
 No. 17—J. Hughes, Côte-St.-Louis.  
 " 21—L. Kingsley, Montréal.  
 " 30—L. Bellanger, St. Martin.  
 " 16—C. A. Cuthbert, Berthier.

- 3 Section—Étalons de Race Canadienne.  
 No. 31—J. Dolbecque, St. Paul.  
 " 27—Henri Gauthier, Montréal.  
 " 33—E. Pérat, Laprairie.  
 " 32—F. Viau, St.-Laurent.

- 4 Section—Étalons de 3 ans de race quelconque.  
 No. 46—L. McLarren, Lacolle,  
 " 36—A. Ten Eyck, Dunham.  
 " 49—Thomas Davis, Wesleyfield.  
 " 50—J. B. Verdon, St. Laurent.

		5 Section—Étalons de 2 ans.
1 Prix	No. 69	—John McDonald, St. Léonard
2 "	" 63	—J. Drummond, Petite Côte.
3 "	" 65	—George Beattie, Silver Heights.
Certificat de mérite	" 58	—J. McDonald, St. Léonard.
		6 Section—Juments Poulinières et leurs Poulins.
1 Prix	No. 116	—J. Dods, Petite-Côte.
2 "	" 117	—do do
3 "	" 106	—Frère Bruno, St. Laurent.
4 "	" 107	—Joseph Bérard, Rigaud.
		7 Section—Poulliches de 3 ans.
1 Prix	No. 123	—P. Chicoine, Verchères,
2 "	" 128	—J. Dods, Petite-Côte,
3 "	" 121	—Ths. Dawes et Fils, Lachine.
Certificat de mérite	" 120	—James Allan, Pointe-aux-Trembles
		8 Section—Poulliches de 2 ans.
1 Prix	No. 93	—John Dods Petite-Côte.
2 "	" 97	—Chs. Boudreau, St. Cyprien.
3 "	" 95	—R. Elliott, Côte St.-Louis.
Certificat de mérite	" 87	—Frère Bruno, St. Laurent.
		9 Section—Paires de Chevaux de Trait.
1 Prix	No. 94	—Archibald O'Gilvie, Rivière St. Pierre.
		10 Section—Paire de Chevaux de Carrosse, appareillés.
1 Prix	No. 40	—M. E. David, Montréal.
2 "	" 84	—Jas. Sommerville, Lachine.
		11 Section—Chevaux de Selle.
1 Prix	No. 83	—J. C. Hersey, Hawkesbury.
2 "	" 80	—H. Douglas Moore, St. Armand
3 "	" 75	—H. McGill Desrivières, Montréal.
Certificat de mérite	" 79	—Samuel Sykes, Dunham.

### Chevaux de Race Pure.

		12 Section—Étalons.
1 Prix	No. 71	—S. Schuyler, Huntingdon.
2 "	" 73	—W. Bennett, Montréal.
3 "	" 72	—J. C. Robinson, Shefford.

### 5 Classe—Produits de la Laiterie.

		1 Section—Tinettes de Beurre de pas moins de 50 livres.
1 Prix	No. 432	—A. Burwash, St. Andrews.
2 "	" 429	—C. P. Mallony, Huntingdonville.
3 "	" 416	—L. Brosseau, Laprairie.
4 "	" 444	—B. W. Farewell, Eaton.
5 "	" 446	—Trenholm, Kingssey.
6 "	" 433	—S. Bean, Hatley.
7 "	" 432½	—J. J. Taylor, Hatley.
8 "	" 420	—D. Laird, La Tortue.
9 "	" 423	—T. B. Bouchard, St. Valier.
10 "	" 414	—D. Westover, Dunham.
		2 Section—Fromage, pas moins de 30 livres.
1 Prix	No. 462	—S. Cass, Hawkesbury.
2 "	" 457	—C. P. Mallony, Huntingdonville.
3 "	" 463	—A. Stovenson, St. Eastache.
4 "	" 456	—J. Drummond, Petite Côte.
5 "	" 470	—H. N. Chandler, St. Armand.

6 "	"	451—L. Brosseau, Laprairie.
7 "	"	468—J. Fillion, St. Basache.
8 "	"	461—S. Bean, Hatley.
9 "	"	455—D. Drummond, Petite Côte.
10 "	"	469—H. Girard, Varennes.

**6 Classe—Sucre d'Erable ou de Betteraves.**

1 Section—Echantillons de Sucre d'Erable, de pas moins de 14 livres.

1 Prix	No. 475—J. J. Taylor, Hatley.
2 "	" 481—A. Keezar, Hatley.
3 "	" 471—J. Wadleigh, Elgin.

**7 Classe—Produits des Champs.**

1 Section—4 minots de Blé d'Automne.

1 Prix	No. 486—W. Morin, St. Augustin.
2 "	" 485—A. Kimpton, Ste. Thérèse.

2 Section—4 minots de Blé de Printemps.

1 Prix	No. 491—J. Logan, Montréal.
2 "	" 499—L. Laporte, Pointe-aux-Trembles.
3 "	" 492—A. Burwash, St. Andrews.

3 Section—4 minots d'Orge.

1 Prix	No. 509—J. Logan, Montréal.
2 "	" 507—P. Fisher, Longue Pointe.
3 "	" 510—A. Keezar, Hatley.

4 Section—4 minots de Seigle.

1 Prix	No. 513—A. Kimpton, Ste. Thérèse.
2 "	" 515—J. Turgeon, Terrebonne.

5 Section—4 minots d'Avoine.

1 Prix	No. 531—A. Keezar, Hatley.
2 "	" 533—H. Girard, Varennes.
3 "	" 532—H. Laporte, Pointe-aux-Trembles.

6 Section—4 minots de Pois.

1 Prix	No. 538—E. Major, Ste. Rose.
2 "	" 507—F. Dubois, Ste. Thérèse.

7 Section—4 minots de Pois Ramés.

1 Prix	No. 540—A. Kimpton, Ste. Thérèse.
2 "	"
3 "	"

8 Section—4 minots de Fèves à Cheval.

1 Prix	No. 547—W. Fisher, Longue Pointe.
2 "	" 544—Jos. Logan, Montréal.
3 "	" 551—J. Dodds, Petite Côte.

9 Section—4 minots de Blé d'Inde en épis.

1 Prix	No. 552—André Langlois, Pointe-aux-Trembles.
2 "	" 553½—Duncan Dewar, St. Andrews.
3 "	" 523—E. Ranson, Terrebonne.

10 Section—2 minots de Fèves Blanches.

1 Prix	No. 556—E. Ranson, Terrebonne.
--------	--------------------------------

11 Section—2 minots de Graine de Mil.

1 Prix	No. 563—J. Lanouette, Rivière St. Pierre.
2 "	" 577—E. Cameron, St. Andrews.
3 "	" 571—P. Desjardins, Ste. Rose.

12 Section—2 minots de Graine de Trèfle.

1 Prix	No. 479—H. Girard, Varennes.
2 "	" 480—H. Girard, Varennes.

- 3 " " 581—Lyman & Cie Montréal,  
14 Section—2 minots de Graine de Lin.
- 1 Prix No. 589—M. Ouimette, Ste. Rose.  
2 " " 593—E. Major, Ste. Rose.  
3 " " 584—Casimir Tenant, Pointe-aux-Trembles.
- 1 Prix 17 Section—Balles de Houblon, 112 livres.  
2 " No. 589—Ths. Dawes et Fils, Lachine.  
" 597—L. K. Benton, Stanstead.
- 1 Prix 18 Section—Poches de Patates, 1½ minot.  
2 " No. 599—W. Paris, Sorel.  
3 " " 612—J. Hamel, Québec.  
" 606—G. Kydd, Montréal.  
19 Section—12 Navets de Suède.  
1 Prix No. 521—G. Kydd, Montréal.  
2 " " 619—F. Coleman, Lacolle.  
3 " " 618—H. Moss, Québec.
- 1 Prix 20 Section—12 Navets blancs ronds ou Rubioles.  
2 " No. 625—H. Moss, Québec.  
3 " " 623—W. Davidson, Montréal.  
" 626—M. Scullion, Québec.
- 1 Prix 21 Section—12 Navets jaunes d'Aberdeen.  
2 " No. 630—H. Moss, Québec.  
" 630½—M. Scullion, Québec.  
22 Section—12 Carottes, Orangées.  
1 Prix No. 638—J. Logan, Montréal.  
2 " " 642—J. Dodds, Petite-Côte.  
3 " " 632—Wm. Davidson, Montréal.
- 1 Prix 23 Section—12 Carottes Blanches de Belgique.  
2 " No. 653—J. Laporte, Pointe-aux-Trembles.  
3 " " 644—A. Langlois, Pointe-aux-Trembles.  
" 649—J. Logan, Montréal.
- 24 Section—12 Betteraves Champêtres, longues rouges (Mangold Wurtzel).  
1 Prix No. 666—J. Logan, Montréal.  
2 " " 665—J. Cooper, Montréal.  
3 " " 662—J. Melynn, Montréal.
- 1 Prix 25 Section—12 Betteraves Champêtres, jaunes rondes.  
2 " No. 686—J. Logan, Montréal.  
3 " " 683—J. Melynn, Montréal.  
" 689—J. Dodds, Petite-Côte.  
26 Section—12 Betteraves à Sucre.  
1 Prix No. 696—J. Logan, Montréal.  
2 " " 693—J. Nicholson, Montréal.
- 27 Section—12 Racines de Knol Rabi, (dans le département Agricole.)  
1 Prix No. 700—W. Paris, Sorel.  
2 " " 701—J. Nicholson, Montréal.  
28 Section—12 Panais.  
1 Prix No. 705—W. Davidson, Montréal.  
2 " " 707—J. Allan, Pointe-aux-Trembles.
- 1 Prix 29 Section—Grandes Courges pour le Bétail.  
2 " No. 715—J. Cooper, Montréal.  
3 " " 714—C. Nicholson, Montréal.  
" 713—W. Paris, Sorel.
- 1 Prix 31 Section—Echantillons de Filasse, pas moins de 28 livres.  
2 " No. 717—A. Young, Berthier.  
" 716—A. Young, Berthier.

3 " " 717½—Toussaint Briault, St. Lin.

8 Classe—Instruments Aratoires.

Ouverte à tous les Pays.

- 1 Section—Charrues de Bois.  
 1 Prix No. 723—J. Jeffrey, Petite-Côte.  
 2 " " 727—Wm. Evans, Montréal.  
 3 " " 726—Chs. Brooks, Lennoxville.
- 2 Section—Charrues de Fer.  
 1 Prix No. 730—James Patterson, Montréal.  
 2 " " 728—J. Jeffrey, Montréal.  
 3 " " 733—Wm. Evans, do
- 3 Section—Charrue à Sous-Sol.  
 1 Prix No. 736—Wm. Evans, Montréal.
- 4 Section—Charrues à doubles rais.  
 1 Prix No. 734—J. Jeffrey, Montréal.  
 2 " " 737—J. Patterson, Montréal.  
 3 " " 741½—Chs. Brooks, Lennoxville.
- 5 Section—Paires de Herse.  
 1 Prix No. 744—J. Jeffrey, Montréal.  
 2 " " 748—Wm. Evans, do  
 3 " " 746—J. Patterson, do
- 6 Section—Paires de Herse Légères.  
 1 Prix No. 747—J. Jeffrey, Petite Côte.
- 7 Section—Herse à Sillons, (droit).  
 1 Prix No. 750—J. Patterson, Montréal.  
 2 " " 749—Wm. Evans, do
- 8 Section—Cultivateurs.  
 1 Prix No. 752—Wm. Evans, Montréal.  
 2 " " 753—Chs. Brooks, Lennoxville.  
 3 " " 754—M. Henry, do
- 9 Section—Moulins à Vanner.  
 1 Prix No. 755—Telfer & Son, Chambly.  
 2 " " 758—Wm. Evans, Montréal.
- 10 Section—Batteurs et Séparateurs mus par chevaux.  
 1 Prix No. 764½—M. Moody, Terrebonne.  
 2 et 3 " 764 et 763½—M. Johnson, Montréal. (simple et double)
- 11 Section—Drills ou Barrow, de Fèves.  
 1 Prix No. 768—Wm. Evans, Montréal.
- 13 Section—Semoirs de Navets.  
 1 Prix No. 769—Wm. Evans, Montréal.
- 15 Section—Coupes Paille.  
 1 Prix No. 771—Wm. Evans, Montréal.
- 16 Section—Trancheurs de Racines pour Bétail.  
 1 Prix No. 773—W. Evans, Montréal.
- 18 Section—Charrettes Communes.  
 1 Prix No. 775—J. Jeffrey, Montréal.  
 2 " " 775½—J. Scott, Lachine.
- 19 Section—Charrettes à Foin et à Grain.  
 1 Prix No. 776—J. Jeffrey, Montréal.
- 20 Section—Rouleaux de Métal.  
 1 Prix No. 777—J. Jeffrey, Petite Côte.
- 22 Section—Rateaux à Cheval.  
 1 Prix No. 779—J. Jeffrey, Petite Côte.  
 2 " " 780—Wm. Evans, Montréal.



- 3 " " 778—J. Telfer & fils, Chambly.
- 20 Section—Faucheurs et Moissonneurs combinés.  
No. " "
- 27 Section—Extracteurs ou Arracheurs de Patates.  
No. 824—J. Patterson, Montréal.  
" 788—A. O'Gilvie, Manningville.
- 30 Section—Demi-douzaine de Fourches.  
No. 791—Ths. Drummond & Co., Kingston.  
" 796½—D. F. Jones, Gananoque.  
" 794—Wm. Evans, Montréal.
- 31 Section—Demi-douzaine de Fourches à Fumier.  
No. 796—Wm. Evans, Montréal.  
" 793—D. F. Jones & Co., Gananoque.
- 32 Section—Demi-douzaine de Ratcaux à Foin.  
No. 798—W. Evans, Montréal.
- 33 Section—Demi-douzaine de Munches de Faux.  
No. 800—Ths. Drummond & Co., Kingston.  
" 801—Wm. Evans, Montréal.
- 34 Section—Javeleurs.  
No. 803—Wm. Evans, Montréal.
- 35 Section—Jougs de Bœufs.  
No. 805—Wm. Evans, Montréal.
- 37 Section—Douzaine de Pelles de Bois à Grain.  
No. 808½—D. F. Jones & Co., Gananoque.  
" 807—W. Evans, Montréal.
- 38 Section—Demi-douzaine de Bêches de Fer.  
No. 810½—D. F. Jones, Gananoque.  
" 810—W. Evans, Montréal.
- 39 Section—Demi-douzaine de Pelles de Fer.  
No. 815—W. Evans, Montréal.
- 40 Section—Instruments Aratoires, non énumérés dans la liste précédente.  
No. 818—J. Patterson, Montréal.  
" 819—Wm. Evans, do
- 41 Section—Houes à Cheval.  
No. 820—J. Telfer & Eils, Chambly.  
" 821—W. Evans, Montréal.
- 42 Section—Presses à Fromage.  
No. 823—Wm. Evans, Montréal.
- 43 Section—Barrattes à main.  
No. 750—J. Patterson, Montréal.
- 44 Section—Herse à Patates pour abattre les Sillons.  
No. 829—J. Jeffrey, Petite Côte.
- 45 Section—Collections d'Instruments Aratoires exposés par le manufacturier.  
No. J. Jeffrey, Petite Côte.
- Extra Séparateur—831—J. Telfer & Co., Chambly.

## Volailles, Etc.

- 1 Section—1 Prix—Dr. Genand, St. Jacques.  
2 " W. Faris, Sorel.
- 2 Section—1 " Alex. Ramsay, Montréal.  
2 " Js. Logan, Montréal,  
3 " W. Faris, Sorel.

3	Section—1	”	John Dods, Montréal.
	2	”	James Logan “
	3	”	“ “ “
4	Section—1	”	Js. Champeaux, Montréal.
	2	”	“ “ “
5	Section—1	”	James Ferrier, Montréal.
	2	”	“ “ “
	3	”	“ “ “
6	Section—1	”	Louis Champeaux, Montréal.
7	Section—1	”	Louis Champeaux, Montréal.
8	Section—1	”	James Somerville, Lachine.
	2	”	Ths. Dawes et Fils, Lachine.
9	Section—1	”	Louis Champeaux, Montréal.
	2	”	“ “ “
11	Section—1	”	“ “ “
17	Section—1	”	“ “ “
18	Section—1	”	“ “ “
20	Section—1	”	John Peacock “
21	Section—1	”	“ “ “
22	Section—1	”	“ “ “
23	Section—1	”	“ “ “
25	Section—1	”	“ “ “
27	Section—1	”	“ “ “
28	Section—1	”	“ “ “
29	Section—1	”	“ “ “
31	Section—1	”	“ “ “

Recommandé.—Bantams Dorés, appartenant à Js. Ferrier, Montréal; deux jeunes, d'Espagne, noirs, Js. Champeaux, Montréal; une cage d'oiseaux empailés, John Peacock, Montréal.

## RAPPORT DES JURYS.

ESÈCE BOVINE.—Jury; MM. W. Rhodes, E. W. Thompson, Wm. Muir, recommandent fortement comme extra les animaux suivants:

No. 129—Taureau Devon—L. W. Decker, Roxton Falls.

No. 130—do do—M. Kellean,

ainsi que les Veaux de race Devon et Ayrshire, et le Veau Ayrshire de J. Laporte, éer., M. P. P.

ESÈCE OVINE.—Jury; MM. J. McConnell, D. Westover, L. Bean.

J'ai examiné le protet de M. Dodds, au sujet du 3e prix, pour les brebis de Leicester, qui lui a été décerné. Ce qu'il avance est vrai en tout point. Ses trois brebis âgées et ses trois brebis d'une tonte avaient reçu respectivement leur No.,—mais le berger plaça, par malentendu les brebis d'une tonte parmi les brebis âgées, avec lesquelles elles durent concourir et n'obtinrent ainsi qu'un 3e prix. D'un autre côté les brebis âgées étaient placées avec les brebis d'une tonte et mises de côté par les Juges, comme n'étant pas entrées dans leur section.

R. W. WATTS.

ESÈCE PORCINE.—Jury; M. H. Patton, C. Pennoyer, J. Clarke, (pas de remarques.)

ESÈCE CHEVALINE.—Jury; M. D. Bellhouse, W. Dampier, W. J. A. Anderson. (Pas de remarques.)

PRODUITS DE LA LAITERIE DES CHAMPS ET SUCRES.—Jury; MM. W. Davidson, F. E. Dampier, J. Côté. (Point de remarques.)

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.—Jury; MM. A. Burnham, J. Somerville, W. Parkyn.

VOILAILLES.—MM. J. R. Elkhart, H. Bluche.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, No. 2

DU

**Comté de Nicolet.**

L'Exhibition des Animaux, Légumes et Manufactures Domestiques de cette Société, aura lieu à Ste. Monique, JEUDI, le 1er OCTOBRE prochain.

LOUIS ROUSSEAU,

*Secrétaire-Trésorier.*

S. A. No. 2, C. N.

Septembre 1857.

**SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE**

DU

**Comté de Soulanges.**

Il se tiendra au Village du Côteau Landing, (dans le dit Comté,) MERCREDI, le 7 OCTOBRE prochain, une Exhibition des Animaux, Produits Agricoles, Manufactures Domestiques, etc., etc., conformément aux réglemens passés à cette fin que l'on peut se procurer en s'adressant au soussigné.

G. H. DUMESNIL,

*Sec.-Tres. S. A. C. S.*

Côteau Landing.

Septembre 1857.

**EXPOSITION AGRICOLE.**

L'Exposition Agricole de la Société d'Agriculture, No. 2. du Comté de Durham, aura lieu sur la propriété de M. Benjamin Reed, à Durham, le 7 OCTOBRE prochain à 10 heures A. M.

Par ordre,

J. B. E. DORION,

*Secrétaire,*

S. A. No. 2 C. D.

Septembre 1857.

**L'Exhibition Agricole**

DE LA

**VILLE DE SHERBROOKE,**

Aura lieu à Lennoxville, MERCREDI le septième jour d'OCTOBRE 1857.

Montant des prix offerts \$464.

**CHS. BROOKS,**  
*Secrétaire-Trésorier,*  
S. A. C. S.

Septembre 1857.

**SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE**

DU

**Comté de Mégantic.**

L'Exhibition Annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Mégantic aura lieu le 14 d'OCTOBRE prochain et la partie de Labour le 13 du même mois, dans la salle d'Agriculture du Township de Leeds.

JOHN HUTCHISON,

*Secrétaire-Trésorier,*

S. A. C. M.

Septembre 1857.

**SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE**

DU

**Comté d'Yamaska.**

L'Exhibition Générale de ce Comté, se tiendra dans le Village Indien de St. François, en ce Comté, le 15 OCTOBRE prochain, à 10 heures A. M.

Pour les primes et conditions, voir les affiches et réglemens.

ET. BOUCHER,

*Secrétaire-Trésorier,*

S. A. C. Y.

Septembre 1857.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DU

Comté de Verchères.

AVIS PUBLIC

EST donné par les présentes que l'Exhibition Annuelle des Animaux et Produits Agricoles de la dite Société, aura lieu le 7 OCTOBRE prochain, à Verchères, sur la terre de M. Charles Amiot, où un grand nombre de prix seront offerts et payés par ordre du comité aux membres de la dite Société.

J. N. A. ARCHAMBEAULT,  
*Président.*

Septembre 1857.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DU

Comté de Montcalm.

L'Exhibition Annuelle de cette Société aura lieu au

VILLAGE DE STE-JULIENNE,  
Chef-lieu du Comté de Montcalm, sur la propriété de J. E. Beaupré, Ecr.,

JEUDI, LE 1er OCTOBRE 1857,

À DIX HEURES A. M.

J. HORAN,  
*Secrétaire-Trésorier.*  
S. A. C. M.

Octobre 1857.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DU

Comté de Wolfe.

L'Exhibition Annuelle d'Animaux, Produits Agricoles, &c., de cette Société, aura lieu MÉRCREDI, le 7 OCTOBRE prochain, dans le Township de Dudswell, Comté de Wolfe.

ALLEN LOTHROP,  
*Secrétaire-Trésorier,*  
S. A. C. W.

Septembre 1857.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DU

Comté de St. Maurice.

L'Exposition Annuelle de Bestiaux, de Produits Agricoles, etc., etc., aura lieu

MERCREDI, LE VINGT-HUITIÈME JOUR

D'OCTOBRE 1857,

AU VILLAGE D'HYAMACHICHE,

À DIX HEURES DE L'AVANT MIDI.

Octobre 1857.

Société d'Agriculture No. 1,

DU

Comté de Bonaventure.

LISTE DES PRIX POUR LE MOIS D'OCTOBRE.

ANIMAUX.

	£	s.	d.
Meilleur Etalon de ferme, ayant couvert cet été depuis le 1er Juillet au 1er Septembre, soit qu'il appartienne à un membre ou non	2	0	0
Second do do do	1	10	0

Meilleure Jument poulinière avec son poulain	1 0 0
Seconde do do do do	0 15 0
Troisième do do do do	0 10 0
Meilleur Etalon de 2 ans et meilleure pouliche, 15s chaque	1 10 0
Meilleur poulain et pouliche d'un an, 10s chacun	1 0 0
Meilleur poulain et pouliche, 8s 9d chacun	0 17 6
Meilleur Taureau de 3 ans et au-dessus	1 10 0
Second do 15s—3e do, 15s	1 10 0
Meilleur do de 2 ans	1 0 0
Second do 15s—3e do, 10s	1 5 0
Meilleur do d'un an	0 15 0
Second do do 11s 3d—3e do, 7s 6d	0 18 9
Meilleur Veau Mâle	0 12 6
Second do 8s 9d—3e do, 5s	0 13 0
⚡ Mais aucun animal qui aura obtenu 2 prix dans une classe ne pourra en obtenir un troisième.	
Meilleure Vache de 4 ans et au-dessus	1 0 0
Seconde do do do do 15s—3e 10s—4e 5s	1 10 0
Meilleure do au-dessus de 4 ans	1 0 0
Seconde do do do 15s—3e 10s—4e 5s	1 10 0
Meilleure Taure de 2 à 3 ans	0 17 6
Seconde do do do 12s 6d—3e 7s 6d	1 0 0
Meilleure do de l'année	0 13 9
Seconde do 10s—3e 6s 3d	0 16 3
Meilleur Veau, 10s—2nd 7s 6d—3e 5s	1 2 6
Meilleure Bélier, 2 Tontes et au-dessus, 17s 6d, 13s 9d, 8s 9d	2 0 0
Béliers d'une tonte, 12s 6d, 10s, 7s 6d	1 10 0
Meilleur de l'année, 10s—2nd do, 7s 6d—3e 5s	1 2 6
Meilleure Brebis	0 12 6
Seconde do 10s—3e 7s 6d—4e 5s	1 2 6
Meilleure Agnelle	0 10 0
Seconde do 7s 6d—3e 5s	0 12 6
Meilleur Veau, un an et au-dessus, et gardé un an	0 15 0
Second do do do 10s—3e 5s	0 15 0
Meilleure Truie, ayant eu des petits	0 15 0
Seconde do 10s—3e do, 5s	0 15 0

£37 2 6

## LAITERIE.

Meilleure Timbale de Beurre, 28 lbs	0 15 0
Seconde do do 12s 6d—3e do, 10s	1 2 6
4me do do 7s 6d—5e do, 5s	0 12 6
Meilleur Fromage, 28 lbs	0 15 0
Second do 12s 6d—3e do, 10s	1 2 6
4me do 7s 6d—5e do, 5s	0 12 6

⚡ Les personnes ayant plus d'un échantillon doivent porter le même numéro et ne reçoivent qu'un prix seulement.

## PARTIE DE LABOUR.

Meilleur Laboureur	1 5 0
Second do 20s—3e do, 15s	1 15 0

Autres Laboureurs s'ils sont bons 5s chacun.

⚡ Point de conducteurs admis après que le sillon est tracé, à moins qu'on ne se serve de bœufs.

## INSTRUMENTS.

Tout Instrument ou Machine exhibé et regardé comme le méritant, par les Juges, pourra recevoir une prime n'exécédant pas 10s, et pas au-dessous de 5s.

2 10 0

Ils doivent être neufs et de qualité supérieure.

Les Machines selon leur valeur et espèce de £2 10 à £6.

Tous les Animaux et les articles importés peuvent concourir avec ceux du pays. Lorsqu'il n'y aura pas de concurrence, aucun prix ne sera accordé sans la recommandation

des Juges. Toute personne qui entrera avec intention aucun animal dans une classe auquel il n'appartient pas, perdra tous ses prix à l'Exhibition.

Toutes les entrées doivent être faites avant dix heures le jour de l'Exposition.

Les Animaux doivent avoir un lion.

Les Exhibitions auront lieu à Richmond le premier Mardi, à New Carlisle le 1er Vendredi, et à Port Daniel le second Mardi d'Octobre courant—au local accoutumé dans les deux dernières localités, et chez John Willet à New Richmond.

Il sera réduit et placée vingt pour cent sur les primes qui excéderont vingt schellings, en sus de souscription ordinaire des personnes qui remporteront des prix.

Le montant de la souscription sera dans tous les cas déduit des prix remportés, et toutes les souscriptions doivent avoir été payées le ou avant le 10 Août, pour donner droit à un membre de concourir à l'Exposition.

Par ordre.

W. MACDONALD,

Secrétaire-Trésorier.

Octobre 1857.

# Société d'Agriculture No. 1,

POUR LE

# Comté de Maskinongé.

LE Comité de Régie de la dite Société offre d'accorder et payer à une Exhibition des Animaux, Végétaux et Effets de manufacture.

**Mardi, 20 Octobre courant,**

**A DIX HEURES A. M.**

**A LA RIVIERE DU LOUP,**

Sur la Terre de L. H. Gauvreau, Ecr.,

LES PRIX SUIVANTS :

		s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
Pour le meilleur Etalon de 3 ans et plus	6 prix	30 0	25 0	20 0	15 0	10 0	5 0
Pour la meilleure Jument poulinière avec son Poulain de l'année	} 10 prix {	30 0	25 0	20 0	15 0	10 0	5 0
		12 6	10 0	7 6	6 3	5 0	
Pour la meilleure Pouliche de race canadienne de 3 ans	4 prix	12 6	10 0	7 6	5 0		
Pour do do race étrangère ou croisée,	4 prix	12 6	10 0	7 6	5 0		
Pour do do de 2 ans	4 prix	10 0	7 6	5 0	2 6		
Pour do do de 1 an	4 prix	10 0	7 6	5 0	2 6		

Pour le meilleur Poulain de 2 ans	4 prix	10 0	7 6	5 0	2 6
Pour do do de 1 an	4 prix	10 0	7 6	5 0	2 6
Pour le meilleur Taureau de 3 ans	4 prix	15 0	12 6	10 0	7 6
Pour do do de 2 ans	4 prix	15 0	12 6	10 0	7 6
Pour do do de 1 an	4 prix	15 0	12 6	10 0	7 6
Pour la meilleure Vache à lait	6 prix	20 0	17 6	15 0	10 0
Pour do Taure de 2 ans, vêlée ou non	4 prix	15 0	12 6	10 0	7 6
Pour do Taure de 1 an	4 prix	15 0	12 6	10 0	7 6
Pour le meilleur Veau du printemps	4 prix	12 6	10 0	7 6	5 0
Pour le meilleur Bœuf de 2 ans	6 prix	15 0	12 6	10 0	7 6
Pour do do du printemps	4 prix	12 6	10 0	7 6	5 0
Pour la meilleure paire de Bœufs d'un an et plus	6 p. 15 0	12 6	10 0	7 6	5 0
Pour do do du printemps	4 prix	12 6	10 0	7 6	5 0
Pour le meilleur Venat	4 prix	15 0	12 6	10 0	7 6
Pour la meilleure Truie avec 2 petits de sa portée	5 prix	15 0	12 6	10 0	7 6
Pour les meilleures 25 livres de Saïete	4 prix	10 0	7 6	5 0	2 6
Pour do 12 livres de Tabac	4 prix	10 0	7 6	5 0	2 6
Pour do 23 aunes de Toile du pays	6 prix	12 6	10 0	7 6	6 3
Pour do 10 aunes d'Étoffe légère	6 prix	12 6	10 0	7 6	6 3
rayée ou croisée	6 prix	12 6	10 0	7 6	6 3
Pour les meilleures 10 aunes de Flanelle	6 prix	12 6	10 0	7 6	6 3
blanche toute laine	6 prix	12 6	10 0	7 6	6 3
Pour les meilleures 10 aunes d'Étoffe foulée	6 prix	12 6	10 0	7 6	6 3
Pour le meilleur Châle de Laine fait cette année	4 prix	10 0	7 6	5 0	2 6
Pour les meilleures 25 livres Beurte salé	12 prix	15 0	13 9	12 6	11 3
		7 6	6 3	5 0	3 9
Pour les 2 meilleurs minots de Betteraves à vache	6 p. 10 0	7 6	6 3	5 0	3 9
Pour do Carottes	6 prix	10 0	7 6	6 3	5 0
Pour do Navets	4 prix	10 0	7 6	5 0	2 6
Pour do Patates	4 prix	10 0	7 6	5 0	2 6
Pour do Oignons	4 prix	10 0	7 6	5 0	2 6

Le Comité de Régie de la Société offre d'accorder et de payer à une Exhibition de Grains et viandes grasses, le premier Mardi de Février prochain, à 10 heures A. M., sur le Marché de La Rivière du Loup, les prix suivants.

		s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
Pour les 2 meilleurs minots de Blé	6 prix	20 0	15 0	12 6	10 0	7 6	5 0
Pour do do d'avoine canadienne	6 prix	11 6	10 0	7 6	6 3	5 0	2 6
Pour do do d'avoine anglaise	6 prix	12 6	10 0	7 6	5 0	3 9	2 6
Pour do do d'Orge	6 prix	12 6	10 0	7 6	5 0	3 9	2 6
Pour do do de Pois	6 prix	12 6	10 0	7 6	5 0	3 9	2 6
Pour do do de Blé d'Inde	6 prix	12 6	10 0	7 6	5 0	3 9	2 6
Pour do do de Blé Sarazin	6 prix	12 6	10 0	7 6	5 0	3 9	2 6
Pour do do de Graines de Mil	6 prix	12 6	10 0	7 6	5 0	3 9	2 6
Pour le meilleur Bœuf gras	6 prix	25 0	20 0	17 6	15 0	12 6	10 0
Pour do Lard gras	6 prix	25 0	20 0	17 6	15 0	12 6	10 0
Pour do Mouton gras	6 prix	20 0	17 6	15 0	12 6	10 0	7 6

## Règlements.

Ne pourront prétendre à aucun des prix susdits que ceux qui ont souscrit et payé au moins cinq échelins courant au coffre de cette Société, le ou avant le 15 Juin dernier, et personne ne pourra prétendre à plus d'un prix dans chaque classe.

Tout animal ou article exhibé aux dites Exhibitions ne pourra avoir de prix s'il n'a pas été la propriété du Souscripteur qui le présentera à la dite Exhibition, depuis le 1er Août.

Il pourra être refusé d'accorder aucun prix, aux objets qui n'en seraient pas jugés dignes. Toutes contestations seront décidées par les Officiers et Directeurs alors présents, à la majorité d'entreux, et leurs décisions et celles des Juges, seront définitives et sans appel.

Chacun sera responsable des accidents et dommages que son animal pourra causer lors de l'Exhibition.

Tout objet de manufacture domestique devra provenir de l'industrie du Souscripteur qui le présentera à l'Exhibition, et devra avoir été fait soit par lui-même, ou par quelques membres de sa famille résidant dans sa maison ou par d'autres à son ordre.

Tout grain exhibé doit être de la propre récolte du Souscripteur et de l'année 1857.

Aucun compétiteur ne pourra rester avec les Juges durant leur examen aux dites Exhibitions.

Tout animal ou article à être exhibé devra être rendu au lieu de l'Exhibition avant dix heures du matin, le jour de telle Exhibition, et avoir attaché sur lui d'une manière à être visible, une étiquette préalablement obtenue par le propriétaire, du Secrétaire-Trésorier et qui aura référence au livre d'entrées que ce dernier tiendra à cet effet.

Les prix sus-mentionnés seront payés aussitôt après l'Exhibition.

**L. H. GAUVREAU,**

**Président.**

**G. E. MAYRAND,**

**Sec.-Trés.**

Octobre 1857.

**Aux Granetiers, Planteurs,  
&c., &c.**

LE CATALOGUE PRÉLIMINAIRE EN OROS, DES  
GRAINES DE VÉGÉTAUX ET D'AGRICULTURE,  
DE RACINES BULBEUSES DE HOLLANDE,  
DE DAHLIAS DOUBLES ETC.,

**De Thorburn,**

pour l'Automne de 1857, vient d'être pu-  
blié et sera envoyé aux commerçants et  
autres qui ont besoin de graines en quan-  
tité, en envoyant un timbre de poste pour  
payer l'envoi.

Les graines de cette année jusqu'à pré-  
sent sont d'excellente qualité, générale-  
ment abondantes, et à des prix modérés en  
conséquence.

J. M. THORBURN & Cie.,

Granetiers, &c.,

15, John Street,  
New-York.

Septembre 1857.—31.

**Hyacinthos, Tulipes, Dahlias,  
Doubles, &c.**

Les Soussignés offrent en vente cette  
saison un assortiment plus étendu de RA-  
CINES BULBEUSES HOLLANDAISES, importées des meilleurs établissemens  
européens. Elles sont dans le meilleur  
état, et sont toutes des racines de première  
classe, comprenant toutes les variétés dé-  
sirables de :—

HYACINTHES SIMPLES et DOU-  
BLES, propres à fleurir dans la maison ou  
au dehors.

TULIPES SIMPLES et DOUBLES,  
PRÉCOCES ou TARDIVES de toutes  
couleurs et nuances.

NARCISSÉ PRIMEVERES.

de ROMAINS, fleurissant au  
commencement de l'hiver.

NARCISSÉS SIMPLES.

JONQUILLES DOUBLES et SIM-  
PLES.

CROCUS de toutes sortes, comprenant  
quelques belles variétés nouvellement nom-  
mées produites de graines.

COURONNES IMPERIALES,

FRIÛLLARIAS,

GLADIOLUS,

IRIS,

IXIAS,

LILS,

PIEDS DE VEAU.

COLCHIQUES,

avec nombres d'autres espèces essayées et  
approuvées.

CATALOGUES des racines ci-dessus  
avec description et directions pour les  
planter et les soigner seront envoyés à ceux  
qui les demanderont en envoyant un tim-  
bre de poste.



VERRES POUR HYACINTHES,  
POTS DE FANTAISIE pour Crocus,  
etc., etc.

J. M. THORBURN & CIE.,

Granctiers, &c.,

15, John Street,  
New-York.

Septembre 1857.—3f.

## INFIRMERIE-VÉTÉRINAIRE

ou

### DR. FELIX VOGELI

Médecin Vétérinaire breveté des Ecoles de France, ancien Vétérinaire en chef de Cavalerie et d'Artillerie de l'armée française. Guérison prompte et radicale de toutes les maladies curables des chevaux et du bétail, 11, rue Bonsecours, Hôtel du Peuple, Montréal. Commission pour l'achat et la vente des chevaux.

Octobre 1857.

## AUX CULTIVATEURS !

PIERRE DUFRESNE,

FABRICANT DE CHEUSSURES,

A BON MARCHÉ,

En GROS et en DETAIL,

NO. 123,

Coin des Rues St-Gabriel et Notre-Dame,

ENSEIGNE DE LA PETITE BOTTE ROUGE.

Septembre 1857.

## TRÈS RECOMMANDABLE.

LA Librairie de M. J. B. ROLLAND se distingue très avantageusement par le plus complet et le plus grand assortiment de

Livres d'Agriculture et autres,

Papoteries,

Imageries, etc.,

que l'on puisse trouver à Montréal, les prix de ses Marchandises font concurrence aux autres maisons.

Septembre 1857.

## LIVRES

à

## BON MARCHÉ.

MANUEL ELEMENTAIRE et pratique de l'art agricole ou notions pratiques sur l'agriculture ; dédié aux maisons d'éducation et à la population rurale du Bas-Canada, par un membre du Clergé Canadien. 1 vol. in-12 de 32 pages. Broché

0 4 0

LES VEILLÉES CANADIENNES ; traité élémentaire d'agriculture approuvé par la société d'agriculture du Bas-Canada, et le Surintendant de l'Instruction Publique. Par Frs. M. F. Ossaye. 1. vol. in-12 de 132 pages broché.

0 7 0

LE PARFAIT JARDINIER moderne, mis à la portée de tout le monde par M. De Salverague 1 vol. in-12 de 168 pages.

0 7 5

LE VERTTABLE et parfait Bouvier moderne, contenant l'art de caualtre, élever, soigner et guérir tous les animaux domestiques, etc. 1 vol. in-12 de 172 pages, broché.

0 7 6

Et tous les autres livres classiques en usage dans les écoles, collèges, ainsi que toute sorte de fournitures,

En vente chez

DEAUCHEMIN & PAYETTE.

127, Rue St.-Paul.

Sept. 1857.

N. B. Les municipalités de paroisse trouveront tout ce qui leur faut pour leurs bureaux : tel que Registres, rôles d'évaluation, et de perception, blancs de compte, de Recu et de Saïsic. Tel quo le nouvel amencement à la loi l'exige.

## LIVRES NOUVEAUX.

ARRÉGÉ DE

### L'Histoire du Canada,

à l'usage des maisons d'éducation

PAR

F. X. GARNEAU.

1 vol. in-12, relié

18s. Od. doz.

En vente chez

DEAUCHEMIN & PAYETTE.

Sept. 1857.